60¢
plus TPS

LIBERTÉ

Saint-Boniface, du 27 novembre au 3 décembre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



«Mon oncle a été envoyé là et il est devenu évêque! Ma famille a cru que j'avais une chance!»

Le journaliste franco-ontarien Michel Gratton, en parlant de son séjour dans un collège du Québec. **Page 15.**

Joueuse, meneuse... et Blue Bombers!

Il n'y a pas que l'équipe de football de Winnipeg qui sera à Toronto en fin de semaine. Surveillez Cassandra Hardman à la CBC vendredi soir et Sylvie Lachance sur le terrain du Skydome dimanche. **Page 18.**

Le bingo de Beaucage

Une Franco-Manitobaine a fait son premier film sur le jeu favori de milliers de personnes, qui se veut l'espoir de la chance et même un rituel des pauvres. **Page 9.**

Bilingue depuis 50 ans

Un spécial sur la Caisse populaire d'Élie avec le directeur Aurèle Rémillard, le président Henri Alarie et le premier gérant, Oris Aquin. **Pages 22 et 23.**



photo: Karine Beaudette

Comme dans le temps de «Pepe»

Les Blue Bombers de Winnipeg participeront le 29 novembre à la finale de la coupe Grey, le trophée remis aux champions de la Ligue canadienne de football, pour la troisième fois en quatre ans. C'est un peu comme dans le temps de «Pepe», il y a environ 30 ans. Découvrez cette ancienne étoile du Bleu et Or en page 17.

Dominique Genest et l'AME

Le duel continue

Après avoir refusé à Dominique Genest le droit de participer à des compétitions de sabre pour cause de cécité, l'Association manitobaine d'escrime (AME) a étendu cette interdiction à l'épée et au fleuret, les deux autres catégories de cette discipline.

De plus, malgré l'avis favorable de l'association d'escrime de la Saskatchewan, la jeune étudiante de 23 ans s'est vu refuser le droit de participer à une compétition d'escrime à Saskatoon les 21 et 22 novembre derniers. Motif: 20 escrimeurs albertains menaçaient de boycotter l'événement si elle participait aux combats.

Dominique Genest pratique l'escrime depuis deux ans et a déjà participé à plusieurs compétitons. Elle a récemment déposé une plainte contre l'AME devant la Commission manitobaine des droits de la personne.



Dominique Genest.

A l'heure où cet article a été écrit, on ignorait encore si la Commission allait donner suite à cette plainte.

L.G.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

Ici et ailleurs

Campagne Judy: plus de libérales

Ottawa - Sentant qu'il existe une profonde volonté de changement de la vieille garde politique, la Parti libéral a lancé une campagne pour trouver davantage de candidates lors des prochaines élections fédérales. La campagne Judy, en mémoire de Judy Lamarsh, la première femme nommée ministre d'un gouvernement libéral, arrive au moment où seulement 15 % des libéraux choisis pour la prochaine élection sont des femmes. Depuis 1867, 81 femmes ont été élues à la Chambre des communes, dont 33 libérales. Aujourd'hui, 13% de la députation est composée de femmes. Un fonds Judy Lamarsh existe déjà depuis 1984 afin d'aider financièrement les candidates libérales. (APF)

Magasinage le dimanche

Winnipeg - Le gouvernement manitobain a décidé de permettre aux magasins de fonctionner le dimanche, de midi à 18 h, avec tout leur personnel pour une période d'essai jusqu'au 5 avril prochain. Les employés de ces établissements auront le droit absolu de refuser de travailler le dimanche. L'ouverture des magasins le dimanche, selon les modalités proposées au Manitoba, est déjà permise dans les autres provinces de l'Ouest, ainsi qu'en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les 50 États américains.

Lamoureux est le premier

Winnipeg - Le député Kevin Lamoureux est devenu, le 18 novembre, le premier candidat à la succession de Sharon Carstairs à la tête du Parti libéral du Manitoba. Il représente la circonscription winnipégoise d'Inkster depuis 1988. Marié et père de deux jeunes enfants, Kevin Lamoureux, né à Winnipeg, a servi pendant trois ans dans les Forces armées canadiennes. Il affirme être le seul député libéral à avoir augmenté sa majorité de 1988 à 1990.

Le pari de la spécialisation

Ottawa - La Cité collégiale, qui est à ce jour le seul collège communautaire francophone de l'Ontario, mise sur la spécialisation pour élargir au maximum sa clientèle scolaire. Depuis cet automne, la direction travaille à la mise sur pied d'un Centre des métiers et de la technologie de même que d'un Centre des sciences et de la technologie environnementale. Avec ces centres, la Cité collégiale voit grand, d'autant plus qu'elle attire déjà des étudiants du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. (APF)

Une réunion décisive sur la circulation à Saint-Boniface

La Ville veut un consensus

Les résidants de Saint-Boniface qui sont inquiets de l'augmentation de la circulation dans les rues du quartier auront une occasion unique de faire valoir leur point de vue lors d'une réunion qui se déroulera le lundi 30 novembre (1).

Le point fort de la réunion sera une étude rendue publique récemment par la ville de Winnipeg. En mai dernier, à la demande de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, la ville a installé des compteurs sur toutes les rues comprises dans le périmètre Provencher-Taché-Marion-Des Meurons. Ces compteurs ont permis de déterminer le nombre de véhicules circulant en moyenne pendant 24 heures sur chacune des rues.

Or, on constate que certaines rues dites «collectrices» qui, techniquement, ne devraient pas accueillir plus de 4 000 véhicules par 24 h, dépassent nettement la limite (2). C'est notamment le cas des rues Aulneau (4 407) et Traverse (4 079).

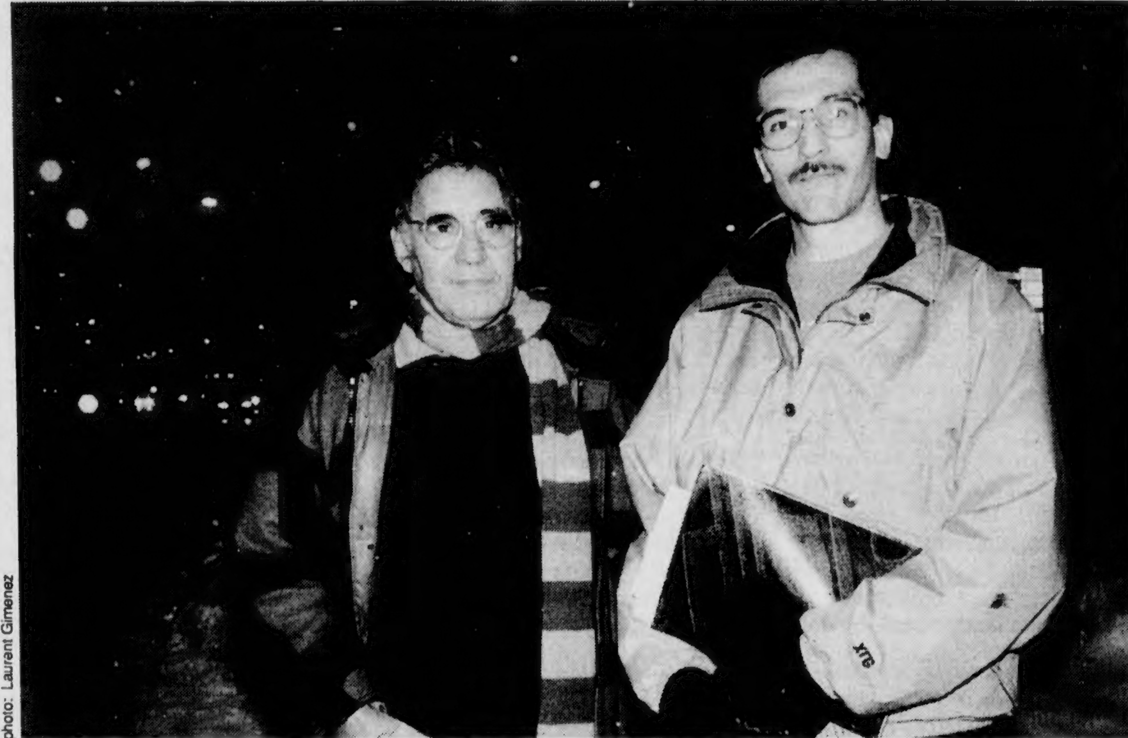


photo: Laurent Gimenez

Christian Benhamou et Gilbert Michaud. La ville a entrepris de régler les problèmes de circulation quartier par quartier. Saint-Boniface est le deuxième après River Heights, où les problèmes ne sont pas encore réglés.

Christian Benhamou, qui habite sur la rue Aulneau depuis quatre ans, témoigne: «Aux heures de pointe, pour aller en face chez mon voisin, je suis obligé de m'arrêter deux fois. Comme il y a une assez longue distance, les gens appuient sur l'accélérateur. Au coin Aulneau-Dollard, j'ai compté des lignes de 15 voitures!»

Gilbert Michaud habite sur la Jeanne-d'Arc, une rue nettement moins fréquentée (493 véhicules par 24 heures). Pourtant, il considère lui aussi ces véhicules comme une réelle nuisance. «Le problème, c'est que les 493 voitures ne sont pas étalées sur 24 heures. Elles sont concentrées de 16 h à 17 h et de 20 h à 21 h, c'est-à-dire durant les heures de visite à l'hôpital de Saint-Boniface. Les voitures circulent sur nos rues tout simplement pour trouver du stationnement gratuit.»

Alex Robinson, ingénieur pour le développement du transport à la ville de Winnipeg, confirme cette explication. «Il y a de nombreuses institutions qui attirent les voitures dans le quartier: deux arénas, deux écoles, l'édifice de CKSB, le Collège de Saint-Boniface et, bien sûr, l'hôpital.»

La Ville s'apprête d'ailleurs à réaliser une deuxième étude pour mesurer l'impact du terrain de stationnement à deux étages que l'hôpital a ouvert cet été. Selon plusieurs témoignages, ce terrain flambant neuf de 400 places est rarement rempli à pleine capacité. Les usagers, semble-t-il, préfèrent continuer à profiter du stationnement gratuit sur les rues environnantes.

Alex Robinson ne cache pas que la réunion du 30 novembre, à laquelle il participera, pourrait être déterminante pour la suite des événements. «Notre objectif est d'avoir le maximum de réactions des résidants. Nous ne prendrons aucune décision s'il n'y a pas un consensus dans la communauté. Sans ça, ça ne marcherait pas.»

Pas question, par exemple, d'imposer du jour au lendemain un sens interdit ou une interdiction de tourner qui déclencheraient la colère des résidants qui, après tout, sont aussi souvent des automobilistes.

L'absence de consensus, poursuit Alex Robinson, a rendu les choses très difficiles dans le quartier de River Heights, aux prises avec les mêmes problèmes que Saint-Boniface. «Pratiquement chaque rue a sa propre association de résidants qui demande que les voitures soient dirigées vers les rues à côté. On ne veut pas que la même chose se passe à Saint-Boniface.»

Si un consensus apparaît à la réunion du 30, Alex Robinson pense que certaines mesures assez simples pourraient être prises «dès le début 93», après recommandation, bien sûr, du Comité communautaire.

La première d'entre elles serait la modification des règles de stationnement sur les rues du quartier. «J'ai l'impression qu'en réduisant le nombre de voitures qui circulent dans les rues autour de l'hôpital dans le seul but de trouver du stationnement gratuit, on réduirait considérablement la circulation dans le quartier», indique-t-il.

Laurent GIMENEZ

(1) La réunion se déroulera au Centre récréatif Notre-Dame (271, rue de la Cathédrale) à partir de 19 h 30.

(2) Les ingénieurs municipaux distinguent trois types de rues, selon le niveau de circulation routière: les rues résidentielles (1 000 véhicules par 24 heures maximum), les rues collectrices (4 000 véhicules) et les routes régionales (par exemple le boulevard Provencher). L'ingénieur Alex Robinson reconnaît cependant que de nombreuses rues considérées aujourd'hui comme collectrices n'ont pas été conçues pour subir un tel niveau de circulation.

Winnipeg dans la course aux Jeux panaméricains

Sprint final le 5 décembre

Quelle ville représentera le Canada dans la compétition internationale pour accueillir les Jeux panaméricains de 1999? Le Comité olympique canadien (COC) annoncera sa décision le 5 décembre prochain.

Rappelons que Winnipeg est l'une des quatre villes encore en lice. Les trois autres sont Edmonton, Sherbrooke (Québec) et Brantford (Ontario). Halifax s'est retirée récemment de la course faute de soutien de la part de sa municipalité.

Le Jour J, à Toronto, chacune des quatre villes disposera d'une heure pour tenter une dernière fois de convaincre les membres du COC.

Le premier ministre Gary Filmon et la mairesse de Winnipeg, Susan Thompson, figureront parmi les membres de la délégation winnipégoise. On compte aussi sur la présence du ministre fédéral et député de Provencher Jake Epp, ainsi que du ministre manitobain des Sports, Eric Stefanson.



Archives La Liberté

Laurent Bisson rappelle que Winnipeg a déjà accueilli les Jeux panaméricains en 1967.

La délégation winnipégoise a également décidé de jouer à fond l'atout francophone. Gabriel et Marcelle Forest seront présents dans leurs costumes d'anciens Voyageurs officiels, et Marcel Gauthier, ancien de Radio-Canada, coanimera la présentation avec nulle autre que Janice Filmon, l'épouse du premier ministre.

«J'ai l'impression que ça va se jouer entre Winnipeg et Sherbrooke», pronostique Laurent Bisson, membre de l'exécutif du Comité manitobain pour les Jeux panaméricains. Selon lui, beaucoup dépendra du choix que le COC fera le même jour entre Québec et Calgary pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

«Si c'est Calgary qui est choisi pour les Jeux olympiques, les chances de Winnipeg diminuent. Si c'est Québec, nos chances, au contraire, augmentent.»

Quelle que soit la décision du COC, il n'est pas du tout certain que les Jeux panaméricains se dérouleront au Canada. Plusieurs autres pays participent également à la compétition. Le choix définif ne sera connu que fin 93 ou début 94.

Laurent GIMENEZ

ÉDITORIAL

La bonne, ou la brute et le truand?

Le conseiller Al Golden ne le sait pas encore, mais il vient peut-être de rendre un fier service à bien du monde. Pas juste de Saint-Boniface, mais à tous ceux qui doivent s'intéresser de près à la mise en oeuvre des services en français à Winnipeg. Personne ne pourra maintenant avoir comme excuse d'avoir oublié le sujet ou même d'avoir dormi sur la "switch".

Un mois seulement après son élection, la mairesse Susan Thompson a une occasion en or de se montrer à la hauteur en rappelant à l'ordre le conseiller de Saint-Vital. Ce n'est pas juste à Evélyne Reese, de Saint-Boniface, de grogner sa désapprobation et de jouer à la bonne. L'exemple doit venir d'en haut pour empêcher tous les Al Golden de Winnipeg de se faire justice comme bon leur semble.

Ce n'est pas écrit nulle part en toute lettre, mais il serait indécent que des réunions du district de Riel ne se tiennent pas à Saint-Boniface. Pour Susan Thompson, ce serait un fort mauvais message en début de mandat, d'autant plus qu'il y a chez certains des inquiétudes sur ce qu'elle va faire pour les francophones. Évidemment, ce n'est pas elle qui participe à la décision finale dans le district de Riel.

Mais à ce stade-ci, si la mairesse ne dit rien, elle se trouverait à ne pas contredire les affirmations du conseiller de Saint-Vital. Celui dont on croyait se débarrasser à la suite des dernières élections a survécu, de peine et de misère il est vrai, mais il est toujours là, ne ratant jamais une occasion, prétextant toutes les excuses possibles.

Il sera intéressant de voir ce que dira son collègue de Saint-Norbert, John Angus. Paraît-il qu'il attendrait avant de se prononcer: un politicien professionnel, quoi! Mais John Angus devrait faire attention. L'idée que Saint-Boniface songe à redevenir une ville n'est encore qu'une idée. Mais il ne faudrait pas trop jouer sur les nerfs des résidants.

L'épisode a quelque chose d'extrêmement bénéfique: malgré la bonne volonté de Winnipeg avant les élections et malgré la présence d'une loi, il faudra toujours rester aux aguets. Sans cela, Al Golden ne se gênera pas de reprendre son double rôle. Et celui du bon est loin d'en faire partie.

La Ville de Winnipeg a des obligations morales en matière linguistique depuis 20 ans. Depuis quelques mois, elle a ajouté des obligations de promotion. Mais on sait qu'il y a trop de politiciens dans l'Ouest pour qui l'aspect légal leur passe 20 pieds par-dessus la tête depuis des décennies. Malheureusement, c'est aux résidants à réagir, encore et toujours, parce que certains individus ont la couenne dure et les idées entêtées.

Si John Angus est intelligent, il laissera passer un peu de temps pour voir si la promotion faite par la Ville a des retombées qui dépassent certaines prétendues sous-utilisations du passé. De toute façon, que ça plaise ou non à certains conseillers de Winnipeg, le temps de la démocratie de fier-à-bras est révolu. Ce n'est pas nécessairement ce qui fait l'affaire de l'élu qui compte. Non seulement le réalisme doit-il primer à Winnipeg, mais il y a encore de la place pour l'idéalisme. N'est-ce pas ce que la victoire de Susan Thompson axée sur le changement a prouvé?

Yves CHARTRAND



15 % des exploitants étaient de langue maternelle française

26 % des exploitants agricoles étaient des femmes en 1991

En 1991, 26 % des exploitants agricoles canadiens, plus de 100 000 personnes, étaient des femmes.

Les données du recensement 1991 de Statistique Canada indiquent que les femmes jouent plus souvent qu'on l'imagine un très grand rôle dans l'exploitation de la ferme. Car pour l'organisme fédéral, un exploitant agricole est avant tout une personne qui prend des décisions quotidiennes et qui s'occupe de la gestion.

Non seulement le quart des exploitants agricoles étaient des femmes, mais 10 % de ces femmes exploitaient seules, ou avec d'autre femmes, une ferme agricole.

Des 280 040 fermes recensées au Canada, 6 % avaient une femme à leur tête. Dans la majorité des fermes à deux exploitants, 87 % étaient gérées par un homme et une femme.

Mais l'exploitation d'une ferme agricole au Canada reste encore de nos jours l'affaire d'une seule personne. C'est le cas dans 63 % des 280 040 fermes canadiennes.

Il est possible d'établir des comparaisons avec les données du recensement de 1986 en ce qui concerne la participation des femmes à la gestion de la ferme, puisque c'est la première fois dans l'histoire du recensement de l'agriculture, que les répondants pouvaient déclarer plus d'un exploitant sur la ferme. Ainsi en 1986 il n'y avait, du moins officiellement, que 5 % d'exploitants agricoles!

Les femmes qui exploitent une ferme sont en général plus jeunes, 46 ans, que les hommes qui sont âgés en moyenne de 48 ans. En 1991, 21 % des exploitantes étaient d'ailleurs âgées de moins de 35 ans.

C'est en Colombie-Britannique où on a déclaré le plus grand nombre d'exploitantes agricoles avec 35 %, suivi de l'Ontario (29 %) et du Québec avec 25 %. C'est à l'Île-du-Prince-Édouard où on déclarait le plus faible pourcentage d'exploitantes agricoles avec 15 %.

La population agricole canadienne représentait 3,2 % de la population totale en 1991, soit 867 265 personnes. La proportion de la population agricole était la plus élevée en Saskatchewan. En 1991, la population agricole représentait 16 % de la population totale de la province, et 7 % en Alberta.


Archives La Liberté

Germaine Parvais, fermière de Saint-Claude, et une «bleue» de Belgique.

Langue maternelle: anglais

Le français vient au deuxième rang en ce qui concerne la langue maternelle des exploitants agricoles, mais ce qui est intéressant de constater, c'est que la proportion de parlants français est moindre que la population francophone canadienne.

Ainsi, 15 % des exploitants agricoles étaient des francophones alors que la population francophone au Canada était de 24 % en 1991.

À l'inverse, 68 % des exploitants parlaient l'anglais alors que les anglophones représentaient 60 % de la population. L'allemand et l'ukrainien complètent le quatuor des principales langues des exploitants agricoles au pays.

Il existe d'autres différences entre le profil linguistique des exploitants agricoles et celui de la population canadienne.

La Colombie-Britannique est, par exemple, la seule province où le français ne figure même pas parmi les quatre principales langues maternelles des agriculteurs, qui parlent d'abord anglais, allemand, néerlandais et… le pendjabi!

En fait, c'est seulement au Manitoba où on retrouvait les même quatre langues maternelles principales, tant dans l'ensemble de la population que chez les exploitants agricoles.

Au Nouveau-Brunswick, la proportion d'exploitants agricoles parlant le français est de beaucoup inférieure (18 %) à la population francophone de la province (33 %). Rien de surprenant puisque les Acadiens sont plutôt concentrés dans les secteurs de la pêche et de la forêt.

Ce sont les provinces de Terre-Neuve (99 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (92 %) et de la Nouvelle-Écosse (91 %) qui comptaient le plus d'exploitants anglophones en 1991. (APF)

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Décembre

26 — 1848
Bénédiction de l'habitation du père Frémiot, comme maison, puis comme chapelle. Elle lui servira de première école de Thunder Bay en attendant celle qui sera construite en 1851.

27 — 1742
Baptême de Charles-Jean-Baptiste Chaboillez à Trois-Rivières. Deviendra un bourgeois influent de la Compagnie du Nord-Ouest pour laquelle il fait construire un fort à la rivière aux Rats. À la tête du district d'Assiniboine en 1804.

28 — 1886
Décès du R.P. Philémon Provost. Chapelain en 1885 du 65e bataillon envoyé en Saskatchewan pour rétablir l'autorité du gouvernement. Nommé recteur de l'Université d'Ottawa à son retour.

29 — 1843
Letitra Lagrave rapporte la dépression de son mari, William MacTavish, alors comptable à York Factory. Il lui a fallu trois semaines après le départ du dernier bateau pour qu'il recommence à manger normalement.

30 — 1870
À sa sortie d'une réunion politique, James Tanner, Half-Breed de bonne réputation, est tué pour venger le «meurtre de Scott». Comme dans le cas d'Elzéar Goulet, aucune véritable enquête, aucune condamnation.

1 — 1895
Naissance à Chaux-de-Fonds (Suisse) de René Richard. Sa vie d'explorateur et de peintre sera l'inspiration de «La montagne secrète» de Gabrielle Roy.

2 — 1800
• Pour se purifier ou soulager de certains malaises, les Indiens à Swan River prennent des bains de chaleur. L'eau est chauffée par des pierres et le bain est installé dans une hutte réservée à cet usage.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Lettre

Les pays, plus que l'Église, doivent régler leurs problèmes

Monsieur le rédacteur,

Comme Judas l'Iscariote, nous sommes tous scandalisés quand l'argent est «gaspillé» (vf. Jn 11, 3-8). Avec un bec à la joue et une remarque critique, on livre l'Église à ses persécuteurs (cf. Mt 26, 47-50). Quand l'Église donne aux pauvres et soigne leurs besoins, on martyrise ses membres.

Depuis toujours nos gouvernements, soutenus par l'avarice de ses citoyens, détournèrent les fonds de l'Église en feignant de bénéficier leur peuple. En 257 A.D., l'empereur Valérien édictait que tous les évêques, prêtres et diacres soient condamnés à mort. Le pape St Sixte II, marchant vers l'échafaud, aperçu saint Laurent, et lui commandait de distribuer les trésors de l'Église aux pauvres. Avec l'argent obtenu, 1 500 pauvres ont été soignés à Rome, et ailleurs. Quand le préfet de Rome commandait à l'Église de lui montrer ses trésors, saint Laurent lui montra les pauvres qu'il avait rassemblés. (1) Comme récompense, le saint «fut étendu sur un gril de fer et brûlé à petit feu.» (2)

La France, «fille aînée de l'Église» (3), pendant le règne de Philippe IV le Bel (1285-1314) était en guerre avec l'Angleterre. Le pape Boniface VIII essaya d'arrêter les hostilités entre ces pays, et ses efforts se sont empêtrés avec les tendances de ces rois en guerre de taxer le clergé, finançant leur guerre aux frais et au préjudice de l'Église. (4)

«Boniface, pour sauvegarder les intérêts de l'Église, défendit au roi...´de disposer des biens ecclésiastiques sans l'autorisation du Saint-Siège. Au lieu de se soumettre, Philippe... s'empara des revenus de plusieurs abbayes...» (5) Quand Boniface l'a excommunié, le roi se vengea en appelant un concile général pour déposer le pape. (6) L'intelligence supérieure de Boniface ne fait pas le poids contre la nature impitoyable de Philippe. Même les faiblesses de caractère du Pape Boniface ne disculpe pas Philippe IV d'avoir fait la contrefaçon et falsification, diffamation, intimidation et finalement la violence contre le pape. (7)

Les régimes communistes de ce siècle, en enlevant les «pouvoirs» et les «richesses» de l'Église pour les donner au prolétariat, sont écroulées et ont laissé plus pauvre les peuples qu'ils prétendaient libérer de superstitions religieuses, laissant un vide qui se remplisse maintenant avec les préjugés de nazisme. (8)

Nous sommes scandalisés quand l'Église, d'après le professeur Woodrow Wilson, une grande démocratie (9), dépense «18 millions $ U.S.» (10) pour célébrer l'arrivée de la Bonne Nouvelle aux Amériques, pour demander le pardon des autochtones pour les offenses commises contre eux, et pour ériger une statue commémorant Christophe Colomb, qui apporta aux rives de l'Amérique le Verbe (Christophe) et l'Esprit Saint (Colomb).

Avec notre démocratie, nous dépensons 320 millions $ sur l'accord de Charlottetown «pour changer rien du tout». (11) D'après M. Ovide Mercredi et un de ses députés, on retient pour les indigènes, avec leurs hauts taux de pauvreté, alcoolisme, suicide et violence familiale, le statu quo. (12)

Les pays du Premier Monde, plus que l'Église, ont besoin de régler leurs priorités fiscales.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes sentiments les plus cordiaux.

C.M. Foidart
Saint-Vital
Le 14 novembre 1992

N.B.: Toute traduction du texte anglais vers le français est la mienne.

(1) Lives... of the Saints for Every Day of the Year. New York: Catholic Book Publishing Co., 1989, pp. 331-332.

(2) Histoire de l'Église depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Montréal: Les Frères des écoles chrétiennes, 1949, p. 35.

(3) Ibid., p. 90.

(4) «Boniface VIII», Enclyclopedia Britannica Macropaedia, 1976.

(5) Histoire de l'Église depuis sa fondation jusqu'à nos jours, pp. 159-161.

(6) «Duns Scotus, John», Encyclopaedia Britannica Macropeadia, 1976.

(7) «Boniface VIII», Enclyclopedia Britannica Macropaedia, 1976.

(8) Whitney, Craig. «Neo-Nazism finds East fertile soil.» Winnipeg Free Press, 13 novembre 1992, p. B13.

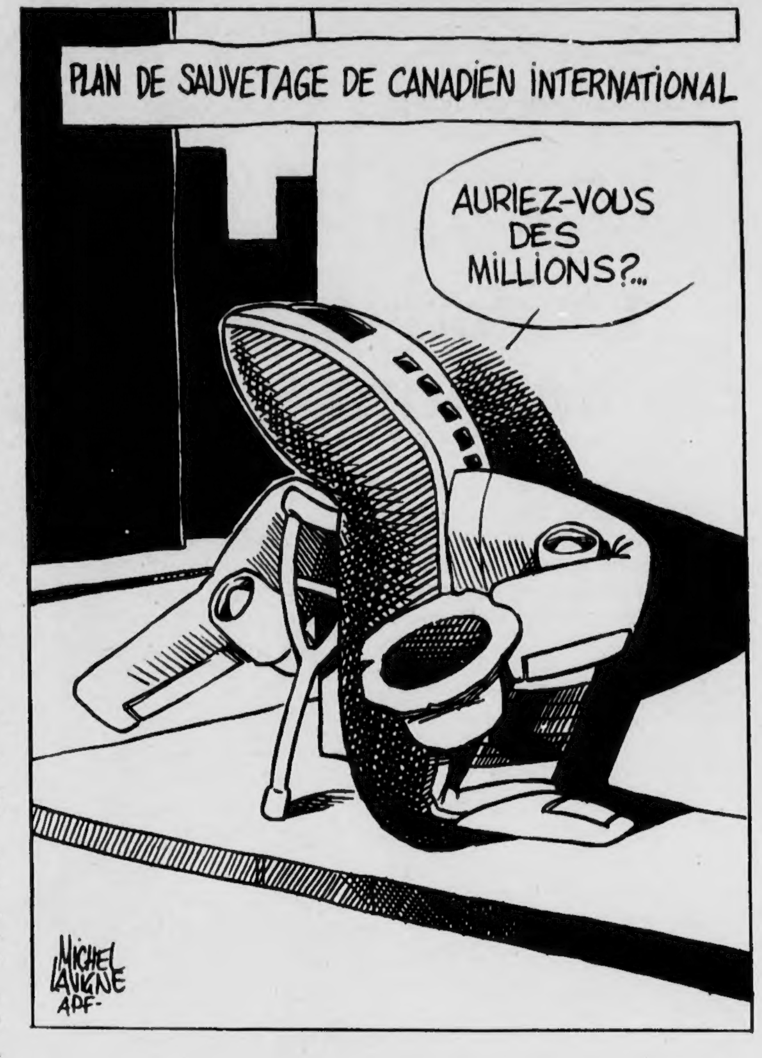
(9) Graham, Robert A., s.j. «Communion and communion.» Columbia, septembre 1992, p. 4.

(10) «Quelle option préférentielle pour les pauvres?» Lette envoyé au rédacteur par Aurore Goulet. La Liberté, 30 octobre au 5 novembre 1992, p. 5.

(11) «On a dépensé 320 millions $ pour rien changer du tout!» La Liberté, 30 octobre au 5 novembre 1992, p. 11.

(12) The National, CBC Ottawa, le 27 octobre 1992.

Coup d'oeil national



Un projet de la FCFA

Un réseau d'universités francophones?

La Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) vient de remettre en marche un projet de réseau des institutions post-secondaires francophones hors Québec.

Ce projet, explique le président Raymond Bisson, avait été mis en veilleuse quand le dossier constitutionnel accaparait toutes les énergies. Il revient maintenant à la surface, avec d'autres projets, comme celui d'un Sommet sur l'économie qui aurait lieu en avril 1993 et d'un symposium des associations francophones mondiales à Québec l'an prochain.



Raymond Bisson.

Encore au «stade embryonnaire», le projet de réseau d'institutions postsecondaires a été conçu avec la Fédération des jeunes canadiens français. «Bien qu'il ne soit pas avancé, le gouvernement fédéral l'a endossé pour les trois prochaines années, explique Raymond Bisson. Nous avons obtenu une première tranche de subvention, qui se monte à environ 100 000 $.»

Cette somme doit servir à mettre sur pied le réseau, à en définir les buts et objectifs: «Il y aura d'abord création d'un comité de consultation, qui va décider des orientations de ce réseau, et qui devrait tenir sa première rencontre en décembre.» Le comité comprendrait des représentants d'organismes concernés, comme l'Association des recteurs.

«Un tel réseau, précise Raymond Bisson, pourrait permettre de coordonner certaines activités, comme l'éducation à distance, la recherche, des échanges de profs.»

Sylviane LANTHIER

Lettre

Un travail bien fait!

Monsieur le rédacteur,

J'aime beaucoup lire votre journal. Vous me tenez au courant de tout ce qui se passe au Manitoba francophone. J'ai particulièrement aimé votre rapport du «Rassemblement du siècle» au Collège Saint-Boniface.

Merci pour un travail bien fait!

Gabrielle Bruyère
Thunder Bay (Ontario)
Le 10 novembre 1992

Audiences de la commission Roblin

La communauté appuie le CUSB

La Commission de révision du système universitaire était à Saint-Boniface les 17 et 18 novembre, pour entendre la communauté francophone sur la situation du Collège universitaire de Saint-Boniface.

«En tout 29 individus et organismes ont présenté des mémoires», explique le recteur Paul Ruest, ravi de constater que «les gens ont été unanimes dans leur appui face au CUSB, en ce qui concerne son importance pour la communauté et son rôle dans l'avancement des connaissances.»

Le recteur a été agréablement surpris de voir que les francophones «ont un haut niveau de satisfaction face au Collège, connaissent son plan de développement et l'appuient. Ils ont aussi de grandes attentes face au CUSB», et l'atteinte de ces objectifs exige des ressources supplémentaires.

«La Commission a été très impressionnée par les présentations, leur nombre, leur qualité et par la cohésion autour du CUSB, note Paul Ruest, qui assistait lui-même à l'ensemble des présentations. Cela permet de voir que le lien université-communauté existe réellement dans le cas du Collège.»

Parmi les 29 mémoires déposés figuraient ceux de la Société franco-manitobaines, des commissaires franco-manitobains, de la Fédération provinciale des comités de parents, du Conseil jeunesse provincial, de la Fédération des aînés, de Pluri-elles, de l'archidiocèse de Saint-Boniface, de la Chambre de commerce, de l'Association des cadres et professionnels, du Centre culturel, de Réseau, du Comité de développement économique, de la Société historique, de la Caisse populaire, etc.

Par exemple, les Éducateurs et éducatrices franco-manitobains ont demandé pour le CUSB une reconnaissance statutaire en tant qu'institution apte à former des enseignants en immersion. «Nous avons aussi parlé d'autonomie en matière de programmation, note le président Guy Boulianne. Nous avons souligné les aspects satisfaisants dans la formation actuelle et parlé de la nécessité d'un secteur de recherche en éducation, sans que l'apport de la charge d'enseignement en souffre.»

Dans une perspective plus large, les EFM ont aussi demandé «qu'on accorde le statut d'université au Collège, pour améliorer la valeur de son diplôme. Et nous voudrions que la gamme de cours offerts soit élargie, pour que plus d'étudiants puissent s'inscrire, et pour que les étudiants inscrits puissent rester plus longtemps au Collège.»

Chaque organisme avait reçu cet automne une lettre dans laquelle Paul Ruest leur laissait savoir qu'il y aurait des audiences, «et qu'il était important de se présenter devant les membres de la commission.»

Le CUSB lui-même présentera son mémoire à la commission Roblin le 10 décembre prochain. Il espère de cette commission qu'elle sera sensible à sa situation et que ses recommandations favoriseront son plein développement.

Sylviane LANTHIER

Bourse accordée à Gaétan Ruest du CUSB

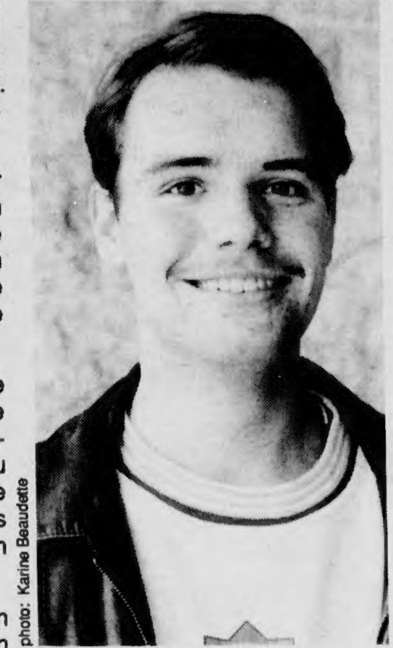
Le gouvernement fédéral encourage les sciences

Gaétan Ruest a reçu, 24 octobre dernier, une lettre lui annonçant qu'il se voyait décerner une bourse de 8 000 $. du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

La bourse sera échelonnée sur les quatre ans du baccalauréat en génie que veut entreprendre l'étudiant de 1ère année en sciences au Collège universitaire de Saint-Boniface dès l'année prochaine.

«Je n'ai pas fait de demande pour la bourse, explique le finissant de l'École Pointe-des-Chênes (1992). L'Université du Manitoba retient les noms de candidats qui lui sont référés. Ils en choisissent normalement un ou deux du Collège.»

La bourse est accordée à un étudiant de 1ère année en sciences qui a accumulé la plus haute moyenne en sciences pendant sa 12e année. Gaétan Ruest remplissait ces critères, ayant récolté les prix d'excellence en chimie, physique et maths 300, et le deuxième prix en biologie 300 lors de sa dernière année à l'école secondaire.


photo: Karine Beaudette

Gaétan Ruest.

Le ministère de l'Industrie, Sciences et Technologie privilégie généralement les étudiants qui se dirigent en mathématiques, génie ou physique, souligne Gaétan Ruest. La bourse est distribuée en versements de 1 000 $ chacun des huit semestres.

Gaétan Ruest est le seul étudiant du CUSB parmi une dizaine de boursiers manitobains. «Je me sens très privilégié d'avoir reçu cette bourse à cause de sa valeur monétaire et aussi à cause de son prestige. Ça m'encourage beaucoup de continuer en sciences. Avant, j'y songeais, mais maintenant, je suis certain.» L'étudiant de 18 ans veut se spécialiser en génie mécanique ou en génie de l'environnement.

Karine BEAUDETTE

Evélyne Reese s'oppose à la fermeture des bureaux du Comité communautaire à Saint-Boniface

«Il y a des limites à se faire enterrer!»

Le Comité communautaire du quartier Riel envisage de ne plus utiliser l'hôtel de ville de Saint-Boniface pour ses réunions.

Si la décision est adoptée, les réunions auront désormais uniquement lieu dans les locaux de Saint-Vital.

La proposition a été formulée par le Comité aviseur des résidants lors de la première réunion du Comité communautaire le 17 novembre. Elle a été momentanément écartée suite à l'opposition d'Evélyne Reese, conseillère de Saint-Boniface.

«Autrefois, ce genre de décision ne pouvait être prise que par le Conseil muncipal de Winnipeg, explique-t-elle. Mais la nouvelle loi autorise le Comité communautaire à prendre la décision à la simple majorité des conseillers.»

Or, les deux autres conseillers de Riel, Al Golden (Saint-Vital) et John Angus (Saint-Norbert), se sont montrés favorables à la suppression des réunions à Saint-Boniface. Evélyne Reese a cependant obtenu un délai de trois semaines afin que les résidants puissent avoir leur mot à dire. La proposition sera donc à nouveau présentée lors de la prochaine réunion le 8 décembre (1).

«Je pense qu'il y a encore une chance d'empêcher l'adoption de cette décision, estime Evélyne Reese. Tout dépendra de la mobilisation des résidants. J'espère qu'on aura autant de gens de Saint-Vital et de Saint-Norbert que de Saint-Boniface pour s'opposer au projet.»


Archives La Liberté

Evélyne Reese, conseillère de Saint-Boniface.

Jusqu'à présent, les réunions du Comité communautaire se sont toujours déroulées alternativement à Saint-Boniface et Saint-Vital. Le district de Riel est d'ailleurs le seul qui utilise deux endroits différents pour ses réunions.

Evélyne Reese considère que la suppression des réunions sur le boulevard Provencher serait «le dernier clou dans le coffre de la mort de Saint-Boniface». Elle pense qu'il y a un lien entre ce projet et la récente disparition du nom de Saint-Boniface au niveau du Comité communautaire (remplacé par Riel).

«Le fait que Saint-Boniface a été le premier lieu de peuplement blanc dans l'Ouest canadien est réduit à zéro. Plusieurs personnes m'ont téléphoné pour me dire qu'on est aussi bien de retourner à notre ancien statut, avant l'amalgamation avec Winnipeg. Si ça continue, pourquoi pas? Il y a une limite à se faire enterrer!»

Laurent GIMENEZ

(1) La réunion se déroulera à partir de 16 h aux bureaux de Saint-Vital (604, chemin St. Mary).

Services en français à Winnipeg

Pas de nouvelles obligations avant l'automne 93

La mairesse de Winnipeg n'a pas d'autre choix que de maintenir et de développer les services en français offerts aux résidants du district de Riel, affirme Michel Chartier, vice-président de la Société franco-manitobaine (SFM).

Certaines déclarations de Susan Thompson avant les élections ont inquiété plus d'un Franco-Manitobain. Répondant à une question lors d'un débat public, elle avait notamment laissé entendre que la quantité et la portée des services en français seraient déterminées par la situation financière de la ville, au même titre que le déblayage des trottoirs ou la taille des arbres.

«Elle n'était tout simplement pas informée, assure Michel Chartier. La ville a des obligations très précises en matière de services en français. Elle ne peut pas y échapper.»

Ces obligations, contenues dans la fameuse partie 3 de la Loi sur la ville de Winnipeg, ont justement été précisées par l'Assemblée législative au printemps dernier.

«L'ancienne partie 3 était très générale, elle n'imposait aucune obligation concrète et spécifique, explique Michel Chartier. La nouvelle loi lui donne des dents.»

Une nouvelle loi

La nouvelle loi confirme que les bureaux centraux de la ville de Winnipeg, sur la rue Main, doivent offrir leurs services dans les deux langues officielles. Même chose pour les services municipaux dans le district de Riel, regroupant les quartiers de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Au niveau du Comité communautaire de Riel, un système de traduction simultanée doit être en place à chaque réunion, sans nécessité d'avis préalable.

Les récentes déclarations indignées du conseiller de Saint-Vital, Al Golden, dénonçant le coût de ce service de traduction selon lui sous-utilisé, n'y peuvent rien changer puisqu'il s'agit d'une loi provinciale.

La loi comporte aussi quelques nouvelles obligations de poids:

• Nomination d'un ombudsman chargé de recevoir et d'étudier les plaintes du public en matière de services en français.

• Nomination d'un coordonnateur des services en français.

• Création d'un plan de mise en application des services avec un échéancier.

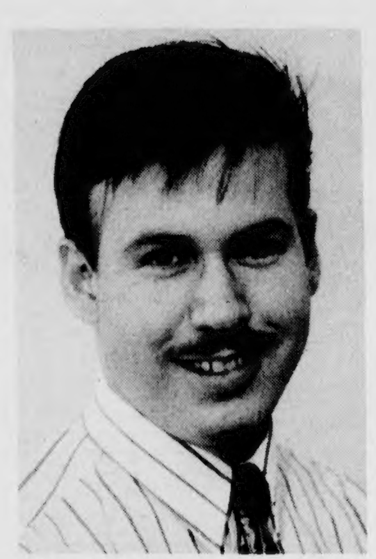
• Obligation pour la ville de rédiger chaque année un rapport-bilan soumis au ministre des Affaires municipales.

Ce dernier dispose cependant de cinq ans pour examiner ces rapports et déterminer si la Ville a bien rempli ses obligations.

• Création et distribution par la Ville d'un guide d'accès destiné à faire la promotion des services en français.

Un délai habituel

Environ six mois après l'adoption de la nouvelle loi par l'Assemblée législative, il faut bien constater que pratiquement aucune des mesures n'a encore été mise en vigueur. L'ombudsman et le coordonnateur des services en français ne sont toujours pas nommés. Explication: la loi n'entrera pas en vigueur avant l'automne 1993.



Michel Chartier, qui est avocat, souligne que dans le pire des cas, un recours judiciaire serait toujours possible pour contraindre la ville de Winnipeg à respecter ses obligations en matière de services en français.

«C'est un délai habituel, explique Michel Chartier, membre du comité SFM-Ville de Winnipeg qui a contribué à l'élaboration de la nouvelle loi. Une des raisons, j'imagine, est de permettre à la Ville de sensibiliser et de préparer sa fonction publique aux changements.»

Même après ce délai, Michel Chartier reconnaît qu'il faudra compter sur la «bonne volonté» du Conseil municipal sur plusieurs points, notamment le plan de mise en application des services.

«C'est pourquoi il est indispensable qu'on continue notre travail de communication et de concertation avec la Ville, conclut-il, en précisant qu'aucune rencontre n'a encore eu lieu entre la SFM et la nouvelle mairesse.

Laurent GIMENEZ

Les prêts de Noël de la Caisse populaire de Saint-Claude

Un bon moyen d'encourager l'achat local

Au lieu de se lamenter sur les méfaits du magasinage en ville ou aux États-Unis, la Caisse populaire de Saint-Claude a mis au point un ingénieux système de prêts de Noël qui encourage les résidants à acheter localement.

Le système permet aux membres de la Caisse d'emprunter une somme de 500 $, 750 $ ou 1 000 $ remboursable sans intérêt dans les six mois qui suivent. Ces prêts se présentent sous forme de chèques négociables uniquement auprès des commerçants de Saint-Claude et Haywood qui participent au programme.

Inaugurés l'année dernière, les prêts de Noël ont remporté un succès immédiat. Environ 30 000 $ ont ainsi été injectés dans l'économie locale, pour le plus grand plaisir des commerçants qui payent à la Caisse un intérêt de 3 % en échange du service.

«C'est un avantage certain, estime Gérald Châtel, propriétaire du magasin général Macleods True Value. L'année dernière, on avait presque tous les jours des personnes qui venaient acheter des choses avec les chèques de la Caisse.»

Même constatation de la part de Gilles Chappellaz, propriétaire de l'épicerie Saint-Claude Lucky Dollar Foods. «Ça marche très très bien. Il n'y a aucun doute que ça encourage le monde à magasiner localement.»



Archives La Liberté

Roland Philippe, directeur de la Caisse populaire de Saint-Claude. «On a des chèques imprimés pour plusieurs années.»

Le directeur de la Caisse populaire de Saint-Claude, Roland Philippe, explique que l'idée des prêts de Noël lui a été inspirée par certaines Credit Unions qui offrent déjà le programme depuis plusieurs années. En revanche, l'exemple de Saint-Claude n'a été suivi par aucune autre caisse populaire jusqu'à présent.

Les avantages sont pourtant évidents. «Même s'il n'y a pas d'avantages financiers immédiats, le programme est très positif pour notre image de marque et notre popularité, tant auprès du public que des commerçants, explique Roland Philippe. Ça pourrait même nous attirer de nouveaux membres.»

Preuve du succès des prêts de Noël: pratiquement tous les commerçants de Saint-Claude, soit une trentaine, y participent. À Carman, village voisin beaucoup plus gros, ils ne sont que 27. Enfin, la Caisse prévoit cette année de prêter au moins 50 000 $, soit 20 000 $ de plus que l'an dernier.

«On a toutes les raisons de continuer le programme, et même de l'améliorer, indique Roland Philippe. À Carman, par exemple, ils organisent un tirage et le gagnant n'a pas besoin de rembourser son prêt. On pourrait faire la même chose à Saint-Claude dans le futur.»

Laurent GIMENEZ

Campagne 1992 du Service de Conseiller

Mgr Hacault, président d'honneur

L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, sera le président d'honneur de la campagne annuelle de financement du Service de Conseiller, qui sera lancée officiellement le jeudi 3 décembre, à 19 h 30, lors de la réunion annuelle de l'organisme qui se tiendra au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Selon le président du comité de prélèvement de fonds, Marc-Yvan Poulin, il n'existe pas un plus beau geste que celui de soutenir et aider les familles en détresse et en crise, tout en leur donnant l'espoir pour l'avenir et les outils qui leur permettent de faire face aux difficultés.



Archives La Liberté

Mgr Antoine Hacault.

«Mgr Hacault veut s'assurer que la communauté continue à bénéficier de ce «beau geste», ajoute l'agent immobilier. La grande majorité des usagers du Service de Conseiller n'ont pas les moyens financiers et le Centre ne refuse jamais de donner de l'aide pour des raisons financières.

Les membres du conseil d'administration invitent toutes les personnes intéressées à se joindre à eux lors de la réunion annuelle, qui sera suivie d'un vin-fromage. L'entrée est gratuite.

Yves CHARTRAND

Coups de coeur



Fernand St-Hilaire

Standardiste depuis cinq ans aux ressources humaines de la Société de téléphone du Manitoba (MTS), Fernand St-Hilaire ne fait pas autant de lecture qu'il le souhaiterait. Depuis l'âge de 21 ans, le résidant de Saint-Vital est non voyant.

Évidemment, Fernand St-Hilaire lit en braille, il écoute la radio et des cassettes pour se tenir au courant des actualités, pour apprécier la littérature et pour s'éduquer. Le Franco-Manitobain de 56 ans a d'ailleurs pris de nombreux cours universitaires à Winnipeg et à Toronto.

Un homme et son péché



Fernand St-Hilaire a récemment entrepris la lecture en braille d'un livre traitant de l'histoire du Nil. Mais l'oeuvre qui l'a le plus marqué, c'est ***Un homme et son péché*** de Claude-Henri Grignon, qu'il a d'abord entendu à la radio, dans sa jeunesse.

Quand Les Belles Histoires des pays d'en haut sont passées à la télé, il se remettait d'une explosion à la dynamite sur un chantier de Trans-Canada Pipelines, qui l'a laissé complètement aveugle. Mais sa femme Gratia, explique-t-il, lui a décrit les personnages vus à l'écran.

«C'était bien fait, c'était continuer ce qu'il y avait à la radio, j'aimais vraiment les différents personnages, Séraphin, Donalda, Alexis.» Il est également un mordu de l'émission MASH de fin de soirée. «Je l'écoutais assez souvent, je reconnaissais les personnages. J'aime la comédie.

«Je me souviens de ce que j'ai vu avant 21 ans. Quand on m'explique ce qui se passe, je l'imagine, pas de problème. Les couleurs, j'oublie pas ça. J'ai déjà conduit une voiture, je suis encore capable de sortir le char du garage, quand il n'y a pas de danger.»

J.-P. D.

Marjorie Beaucage poursuit sa carrière de cinéaste

Au rythme de la vie

Marjorie Beaucage a mis deux ans pour tourner un film qui ne dure que 16 min.: Bingo. Ses producteurs n'ont pas eu à s'arracher les cheveux pour autant puisqu'elle s'est occupée elle-même de la réalisation et de la production. À son propre rythme.

Si l'on ne craignait pas de tomber dans les stéréotypes, on pourrait dire que la Métisse franco-manitobaine a hérité de ses ancêtres autochtones une conception toute personnelle du temps et de l'argent.

Son premier et unique film en 16 mm, sorti à Toronto il y a environ un an, a coûté en tout et pour tout 5 000 $. «C'est le film le moins cher que tu peux trouver», plaisante-t-elle. Les délais de production ont avant tout été imposés par les contraintes financières.

«La première partie du financement, je l'ai eue par chance, grâce à une «chain letter». Ça tombait bien pour un film sur le bingo! Ensuite, mes amis ont organisé un encan chinois. Ça a suffi pour terminer la réalisation. Pour le montage du film, c'est le networking qui a fonctionné: salles de montage vides, échanges de services avec des collègues. Finalement, ma mère m'a prêté les 3 000 $ manquants.»

Mais les contraintes financières n'expliquent pas tout. Marjorie Beaucage voulait aussi, tout simplement, prendre son temps. Ainsi, pendant six mois, chaque dimanche après-midi, elle s'est rendue fidèlement au Knights of Columbus Bingo Hall de Toronto, pour observer les joueurs en action, et surtout pour leur parler.

L'espoir de la chance

«Le bingo est quelque chose qui me préoccupait depuis longtemps. Je suis allée à beaucoup de bingos avec ma grand-mère, mes tantes, ma mère. Je ne gagnais jamais. Beaucoup de personnes ne gagnent jamais. Alors pourquoi y retourne-t-on toujours?

«Ce qui attire les gens au bingo, c'est l'espoir de la chance, l'espoir de s'en sortir. C'est comme un rituel des pauvres, une façon d'admettre qu'on n'a pas le pouvoir de changer les choses dans sa vie. Le bingo, c'est mon histoire, et c'est une histoire plus grande que moi. C'est l'histoire de tous les joueurs qui sont dans la salle.

«Mon film contient des images de la salle de jeu avec des témoignages de joueurs et le texte que j'ai écrit. Mais je n'ai pas voulu faire un film sociologique, avec des statistiques. Mon film n'apporte pas de réponses. Il est lui-même la question: qu'est-ce que je cherche ici?

«Chacun trouve sa réponse. Moi, je suis devenue gagnante en tournant ce film. Je suis devenue cinéaste, ce que je n'étais pas avant. Le processus de création est très important pour moi, autant que le produit (1).»



Photo: Greg Staats.

Marjorie Beaucage. «C'est toujours une bataille de créer en suivant une vision qui n'est pas celle de la majorité. Mais ça ne m'a jamais empêchée d'agir. Je sais que je ne serai jamais dans le mainstream.»

Cette conception très personnelle de la réalisation cinématographique n'est certes pas pour rassurer les producteurs. Même l'Office national du film (ONF) n'a pas voulu y risquer ses dollars. «J'ai approché l'ONF à plusieurs reprises, explique Marjorie Beaucage, mais leur formule n'est pas ma formule.

«Je ne rentre pas dans leur petite niche. Ils exigent un script complet. Mais moi, je ne sais pas où mes films vont m'emmener. Ils se créent au fur et à mesure.»

Bingo, en tout cas, a remporté un succès d'estime dans plusieurs festivals où il est passé, notamment à Londres, New York et Chicago. «Cette chose que j'ai créée a maintenant son indépendance, constate l'auteure. Elle vit sa vie et moi la mienne.»

Après avoir travaillé au Manitoba dans les domaines du théâtre, de l'éducation populaire, de l'alphabétisation et des droits de la femme, Marjorie Beaucage vient de passer deux ans à Toronto où elle a appris la technique du cinéma et de la vidéo à la célèbre École polytechnique Ryerson.

Elle est à présent établie à Saskatoon où elle travaille notamment avec une spécialiste de la culture et des traditions métisses, Maria Campbell. «Pourquoi la Saskatchewan? C'est le pays des Métis, non?, répond-elle simplement. Le style de vie à Toronto n'était pas le mien. Je préfère une vie plus au ralenti. Je veux pouvoir prendre l'air quand j'en ai envie.

«J'ai passé tout l'été dans le bois, caméra vidéo en main. Il y a des anciens qui se battent contre la coupe des arbres. Je travaille à la pige, comme indépendante. J'ai toujours été comme ça. C'est dur bien sûr. L'argent n'est pas toujours là.

«Je n'étais pas prête à retourner tout de suite au Manitoba, poursuit la native de Vassar. Je reviendrai dans mon pays quand je serai vraiment établie comme cinéaste. Et puis, Saskatoon, c'est quand même pas mal proche!»

Laurent GIMENEZ

(1) On peut regretter qu'aucune première de Bingo n'est encore eu lieu à Saint-Boniface ou Winnipeg. En attendant, on peut se procurer le film en 16 mm ou en vidéo en appelant directement Marjorie Beaucage à Saskatoon au (306) 934-2647.

Deux projets sur pellicule

Comme tout cinéaste qui se respecte, Marjorie Beaucage a toujours un ou deux projets en tête ou en cours de réalisation.

«Je veux faire un film sur la question de la ménopause, mais d'un point de vue spirituel et culturel, pas simplement médical et physique. Je veux faire ressortir les autres valeurs sur cette question que les valeurs dominantes, montrer d'autres façons de vivre cette transformation. Comme j'approche de cet âge, je voudrais faire le film en le vivant.

«Mon deuxième projet est plus immédiat. À Noël dernier, j'ai perdu mon plus jeune frère dans un accident d'auto. C'était la première mort dans notre famille. Ça nous a rassemblés d'une façon très profonde. Ça a ouvert beaucoup de portes entre nous, même dans la douleur. J'aimerais documenter cette expérience et voir où elle nous mène. J'espère commencer dès ce Noël, quand je viendrai au Manitoba.»

L.G.



Photo: Marjorie Beaucage.

Une scène du film Bingo de Marjorie Beaucage.



INVESTISSEMENTS DU CN DANS LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

État des investissements réalisés et des projets d'investissement

Conformément aux dispositions de la LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST

INVESTISSEMENTS FERROVIAIRES CÉRÉALIERS EN 1991

INTRODUCTION

La présente déclaration est établie en application des dispositions de l'alinéa 29) (1) a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*, et décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace.

Bien que cet alinéa de la Loi porte précisément sur les immobilisations, il est à noter que les seules dépenses en immobilisations ne permettent pas d'offrir le niveau et la qualité de services de transport qu'il faut pour soutenir la concurrence dans le contexte actuel de déréglementation actuel. Par conséquent, le CN a pris des moyens pour devenir une entreprise davantage axée sur le marché, plus réceptive et plus efficace et sa stratégie commerciale repose sur ce qui suit :

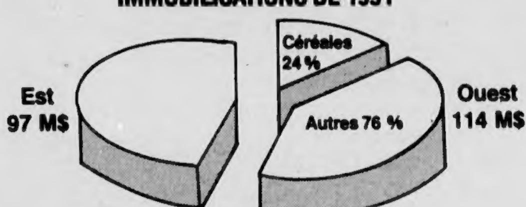
- Spécifications relatives au temps d'acheminement de l'embranchement de l'expéditeur à celui du destinataire, ou de quai à quai ;
- Fiabilité de l'acheminement conformément aux spécifications ;
- Heures de ramassage et de livraison répondant aux besoins d'exploitation de la clientèle ;
- Compétitivité des prix tenant compte de la qualité des services ;
- Fourniture de matériel de qualité à la clientèle ;
- Réduction des pertes et avaries relatives aux envois de la clientèle ;
- Communication de grande qualité entre la clientèle et le personnel du CN de tous les niveaux, et ;
- Amélioration de la circulation de l'information entre le CN et sa clientèle.

Nous surveillerons de près notre performance et prendrons de nouvelles initiatives afin de continuer à nous améliorer à long terme.

Bien que les volumes de céréales aient considérablement augmenté au cours des deux dernières années, les recettes marchandises globales n'ont pas connu l'accroissement que nous avions prévu en 1990, en raison de changements survenus dans les pressions exercées sur la concurrence résultant de la faiblesse de l'économie et de la surcapacité générale du secteur du transport marchandises. Les pressions sur l'encaisse nous ont donc obligés à revoir et à modifier nos plans d'immobilisations et d'exploitation en 1991.

Les dépenses en immobilisations de CN Rail en 1991 totalisent 211,4 M$, dont une participation de 16,4 M$ par des tiers. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, quelque 114 M$ ont été engagés dans l'Ouest. De cette somme, 27,6 M$ sont des investissements céréaliers :

CN RAIL IMMOBILISATIONS DE 1991



Immobilisations réeles du CN en 1991 (en millions de dollars)

	Ouest	Céréales
Matériel roulant	35,8	4,9
Installations fixes	47,8	13,8
Autres installations	30,4	8,9
Total	114,0	27,6

MATÉRIEL ROULANT

La fourniture de locomotives de manoeuvre fiables, polyvalentes et efficaces était l'un des éléments essentiels du programme de rationalisation des ateliers de réparations secondaires du CN. Quarante et une locomotives, dont 26 locomotives de triage GS-418 et 15 locomotives de manoeuvre de ligne GR-418 à puissance moyenne, ont été remises à neuf en 1991. Au total, les dépenses en immobilisations ainsi que les charges d'exploitation se sont chiffrées à 867 000 $ par locomotive en 1991. Ces locomotives peuvent être utilisées à des endroits éloignés ou entrer dans la composition de trains à grande vitesse ou permettre l'exploitation des trains sans fourgon de queue. Ces travaux permettront de prolonger de 15 ans la vie utile des locomotives de cette catégorie.

En 1991, le CN a poursuivi le programme d'installation de graisseurs de boudins sur toutes les locomotives à grande puissance de son parc et 175 locomotives ont donc été équipées de ces graisseurs qui, en réduisant la force de frottement, permettent de réaliser des économies de carburant d'environ cinq pour cent.

INSTALLATIONS FIXES

En 1991, le CN a posé dans l'Ouest 81 milles de rails neufs, 12 milles de rails de remploi, 257 000 verges cubes de ballast et 109 000 traverses de bois, ce qui représente des immobilisations de 47,8 M$. De plus, des travaux de renouvellement des ponts et des ponceaux, de stabilisation et de drainage, et d'installation de dispositifs contre les éboulis ont été réalisés afin de garantir l'intégrité et la sécurité des installations. Une somme d'environ 3,3 M$ a été consacrée, dans l'Ouest, à l'amélioration et au remplacement des installations de signalisation et de communication.

Le projet pilote du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) s'est poursuivi dans les subdivisions de Fraser et de Tête jaune, en Colombie-Britannique. Nous avons élaboré les spécifications applicables au repérage des trains et à la commande des aiguillages à partir de la locomotive. Ce projet, ainsi que les nombreux essais effectués en laboratoire et sur le terrain visant à vérifier la sécurité et le bon fonctionnement du système, se poursuivront en 1992.

AUTRES INSTALLATIONS

Après avoir déterminé que les ateliers de Transcona, à Winnipeg, seraient les installations principales du réseau CN pour les grosses réparations de wagons et de locomotives, nous avons entrepris divers programmes d'amélioration. En 1991, on a effectué la majeure partie du gros ouvrage de construction de l'atelier de la traction, qui comprend les installations de peinture et de nettoyage des locomotives ainsi que le chariot transbordeur. Ces travaux de construction, qui s'échelonnent sur deux ans, prendront fin au début de 1992.

En 1991, le programme en cours prévoyant le remplacement du matériel de secours sur rails par des grues de relevage rail-route mobiles et polyvalentes a été reporté. Toutefois, en raison des longs délais de livraison, on nous a permis de faire un appel d'offres à la fin de 1991, et nous avons commandé en 1992 une grue de 750 000 $, dont nous prendrons livraison au début de 1993 et qui sera affectée à l'Ouest.

Le nouveau Centre de gestion de l'exploitation (CGE) du CN, dont la réalisation a coûté 7 M$ et qui se trouve à Montréal, a officiellement été mis en service en mars 1991. Ce centre permet au personnel chargé de la planification de prévoir et d'éviter les problèmes jusqu'à 48 heures à l'avance, sur quelque 30 000 kilomètres de voies. L'ordinateur du CGE relie tous les éléments du réseau du CN qui influent sur l'acheminement des trains et vise à améliorer la ponctualité par le biais d'une meilleure gestion des locomotives, des équipes, des unités de détection et de freinage, et de la stratégie d'entretien de la voie.

L.T.G.O.-PARAGRAPHE 29(1)(C) DÉPENSES D'ENTRETIEN DES LIGNES DU CN TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN DÉPENSES TOTALES POUR 1991

Entretien de la voie	10,342,883 $
Rails et petit matériel de voie	221,317 $
Traverses	750,123 $
Ballast	716,442 $
Soudage, meulage et essais	390,224 $
Ponts, ponceaux	1,347,725 $
Installations de l'entretien de la voie	544,870 $
Déneigement	2,161,468 $
Total	$16,475,052 $

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1992 ET 1993

La présente déclaration est établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*, et décrit les plans d'investissements de CN Rail pour les exercices 1992 et 1993.

Les plans d'investissements du CN sont axés sur l'identification et la satisfaction, de façon rentable, des besoins de la clientèle. En réponse à la lente amélioration de la situation commerciale, le CN prévoit investir quelque 345 M$ dans le secteur ferroviaire canadien en 1992, soit envion 150 M$ de plus qu'en 1991, année marquée par une importante baisse à ce chapitre. Le plan commercial du CN élaboré à la fin de 1991 prévoit, si l'amélioration tant attendue de la conjoncture économique se matérialise, des immobilisations supplémentaires de 15 M$ en 1993. Le tableau ci-dessous tient compte des immobilisations projetées dans l'Ouest pour 1992 dont les investissements céréaliers. À noter que le total des immobilisations de 1992 pour l'Ouest comprend un don de 17,5 M$.

CN Rail - Plan d'immobilisations 1992 (en millions de dollars courants)

	Prévisions 1992	
	Ouest	Céréales
Matériel roulant	78,6	5,0
Installations fixes	101,6	24,1
Autres installations	34,3	10,5
Total*	214,6	39,6

*Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL ROULANT

Depuis 1981, plus de 200 engins à puissance moyenne faisant partie du parc de locomotives GR-17 ont été remis à neuf et convertis en engins de type 418. Nous disposons ainsi de locomotives à puissance moyenne modernes, efficaces et polyvalentes que nous utilisons dans les triages et les embranchements secondaires. Ce programme s'échelonnera encore sur les deux prochaines années : 39 locomotives GR-17 seront remises à neuf en 1992 et 20, en 1993. Au total, les dépenses en immobilisations ainsi que les charges d'exploitation se chiffrent à 928 000 $ par locomotive.

Le CN amorce actuellement la revalorisation des plus vieux engins de son parc de locomotives à grande puissance (de 3 000 à 4 000 HP), afin d'en améliorer la fiabilité, d'assurer la sécurité et le confort des équipes et de doter ces engins d'équipements des plus perfectionnés. Le plan de revalorisation du parc de traction prévoit ce qui suit : a) le remplacement des plus vieilles locomotives par des engins de 4 000 HP et b) la remise à neuf des locomotives de 3 000 HP. En 1992, nous avons commandé 25 locomotives GE neuves de 4 000 HP au coût total de 42,5 M$, dont la livraison est prévue pour 1993. En 1992, dix locomotives GF-30 seront converties en GF-630, et nous prévoyons remettre à neuf 30 engins GF-30 à forte puissance en 1993.

Le CN a conclu un contrat de location prévoyant l'utilisation partagée de 1 000 wagons-trémies couverts pour répondre aux besoins de pointe durant le premier semestre de chaque année de la période 1992 à 1996. Burlington Northern utilisera les wagons durant le deuxième semestre de chacune de ces années.

En 1992, le CN lancera un programme d'une durée de trois ans, évalué à 20,5 M$ et visant à équiper quelque 60 000 wagons de balises d'identification et à installer des interrogateurs à des endroits stratégiques le long de la voie. Cette technologie, que l'Association of American Railroads (AAR) a rendu obligatoire pour tout le secteur ferroviaire nord-américain, permettra d'obtenir des informations plus précises, plus complètes et plus à jour sur l'acheminement des wagons et sur l'état des envois. Elle complétera d'autres initiatives telles que la consignation informatisée des ordres de travail, le Système de suivi-clients, le Système de suivi stratégique du trafic et l'échange de documents informatisés qui, ensemble, contribuent grandement à la prestation de services de transport par fer de qualité supérieure à tous nos clients, y compris ceux du secteur céréalier.

INSTALLATIONS FIXES

Par rapport à 1991, nous consacrerons 53,8 M$ de plus à la construction et à l'entretien de la voie dans l'Ouest en 1992. Quelque 114 milles de rails et 296 000 traverses en bois seront remplacés. En outre, 496 000 verges cubes de ballast et 473 000 anticheminants additionnels seront installés dans le but de stabiliser la superstructure de la voie. Nous dégagerons une somme de 5,6 M$ pour la stabilisation de la plate-forme de la voie et améliorerons la sécurité de l'exploitation en posant des détecteurs de chaleur ou des détecteurs de boîtes chaudes au coût de 805 000 $.

Dans le complexe de Vancouver, le précieux pont enjambant le fleuve Fraser sera solidifié au coût de 14,3 M$, alors qu'une somme de 10,7 M$ sera engagée dans la revalorisation ou le remplacement d'autres ponts et dans le remplacement de ponceaux par des buses en acier, là où la chose est possible. La réorganisation des effectifs d'entretien de la voie, des ponts et de la signalisation est tributaire de la fiabilité des moyens de transport. Une somme d'environ six millions de dollars sera donc consacrée au remplacement de véhicules routiers à l'usage de ces effectifs. Nous revaloriserons notre matériel de travaux, tel que les régaleuses à ballast et les cramponneuses, par le biais de remplacements au coût de 3,5 M$ et de remises à neuf au coût de 0,9 M$.

La construction d'un embranchement de 22 milles, estimée à 25 M$, améliorera grandement les services que nous offrons à la société Alberta Pacific Forest Industries. Le parachèvement du nouveau terminal intermodal à levage par le haut, qui fait partie du triage Thornton du CN, coûtera 10,4 M$ en 1992. Des immobilisations de 1,8 M$ et des charges d'exploitation de 4,5 M$ ont été prévues, dans le budget de 1992, pour l'agrandissement des tunnels entre Edmonton et Vancouver afin de permettre l'acheminement des trains de conteneurs gerbés (9 pi 6 po de haut).

AUTRES INSTALLATIONS

La machine à reprofiler les roues de locomotives sans avoir à les déposer, qui a été commandée en 1991, sera livrée et installée en 1992 à l'atelier diesel du triage Calder à Edmonton, au coût de 880 000 $. Nous avons commandé, pour livraison au milieu de 1992, un locotracteur de 525 000 $ pour l'atelier du matériel remorqué de Symington à Winnipeg. Les installations des wagonniers du triage Thornton à Vancouver seront remplacées par un nouveau bâtiment coûtant 200 000 $.

La majeure partie des travaux de modernisation et de revalorisation des installations de la Traction à Transcona (Winnipeg) a été réalisée en 1991. En 1992, nous consacrerons 389 000 $ à la revalorisation de l'aire de remise à neuf des locomotives. Nous améliorerons le complexe de Transcona en y construisant une installation de remise à neuf d'attelages qui utilise la trempe comme traitement thermique et qui, de ce fait, permet de se conformer aux récentes normes établies par l'AAR.

Le CN dispose de deux centres informatiques. Celui de Montréal est utilisé pour divers systèmes de gestion alors que celui de Fort Rouge (Winnipeg) est utilisé pour les systèmes essentiels à l'exploitation et comme point d'accès principal aux systèmes du CN par les systèmes des clients. Les systèmes d'exploitation assurent la gestion informatisée du trafic (TRACS), l'exploitation intermodale, ainsi que la gestion des équipes et du parc de véhicules routiers. Le centre de Montréal sert d'installation de secours pour celui de Fort Rouge et, dans le cas de TRACS, une base de données parallèle est tenue à jour à Montréal afin de permettre, s'il y a lieu, le transfert immédiat des activités.

Les projets approuvés pour 1992 et totalisant environ 2,2 M$ visent à accroître la capacité et la disponibilité des systèmes par le remplacement de processeurs et d'unités de stockage pour gros ordinateurs et par l'installation de contrôleurs plus perfectionnés. Des améliorations seront également apportées en matière de communications, dans la seconde moitié de 1992, afin de pouvoir traiter le volume croissant des opérations.

Nous avons planifié pour 1993 l'installation d'une nouvelle version du Système d'inventaire informatisé du triage (YIS) qui fonctionnera sans interruption et sera insensible aux défaillances. Dans l'Ouest, l'exploitation de ce système sera centralisée à Fort Rouge. Par ailleurs, des travaux d'améliorations mécaniques et électriques devraient se dérouler concurremment au centre de Fort Rouge afin de permettre la prise en charge d'un plus grand volume d'activités.

Comme nous l'avons indiqué dans des documents antérieurs, le CN participe conjointement avec les producteurs et les exploitants de silos à un programme ayant pour but de déterminer les possibilités d'investissements qui permettraient d'améliorer l'efficacité du système de manutention des céréales, y compris la revalorisation et le prolongement des voies d'accès aux silos. Le CN continuera, au cours des deux prochaines années, d'engager des fonds dans des projets de cette nature.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Bill Prouten*** au Mârdi Jazz le 1er décembre (3 $); artistes invités: ***Walle Larsson*** le 27 novembre et ***Partage du Bonheur*** (chants de Noël) les 3 et 4 décembre. Le coût d'entrée est de 2 $ le 3 décembre; le 4 décembre il est de 15 $ et comprend un souper-cabaret.

✓ Le 28 novembre à 20 h, ***le Big Band de Louis-Riel*** sera l'invité d'une soirée mettant en vedette deux Big Band de l'Université du Manitoba au Rendez-Vous. L'entrée est de 10 $ et inclut un petit goûter. Les revenus de la soirée serviront à amortir les coûts du voyage de l'harmonie senior du Collège à un camp musical à Québec en mars 1993. Billets disponibles au 237-8927.

✓ Samedi le 28 novembre à 14 h, la Bibliothèque publique de Saint-Boniface vous convie à écouter un ***quatuor de flûtes*** dans le cadre d'une série de concerts mettant en vedette des étudiants du Collège Louis-Riel. C'est gratuit.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***The Man with the Horn - A Tribute to Harry James***, à la salle du Centenaire, le samedi 28 novembre à 20 h et le dimanche 29 novembre à 14 h. Billets (27 $, 24 $, 18 $ et 14 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

✓ Le vendredi 4 décembre à 20 h, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Bernstein and Friends*** à la salle du Centenaire, un concert rendant hommage au talent de Leonard Bernstein. Billets (14 $, 17 $, 24 $ et 27 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

THÉÂTRE

✓ ***Il était une fois Delmas Sask... mais pas deux fois!***: c'est le titre d'un one man show venu tout droit d'Edmonton et présenté par le Cercle Molière au Théâtre de la Chapelle les 27 et 28 novembre. Billets en vente au 233-8053.

✓ The Manitoba Theatre Centre présente ***Unidentified Human Remains and the True Nature of Love***, une pièce de Brad Fraser sur la difficulté de vivre des 20-30 ans. Jusqu'au 5 décembre, au Mainstage (174, av. Market). Billets (de 12 $ à 32 $) disponibles au 942-6537.

✓ Ezra Pound était américain et poète. Il vécut en Italie pendant la Deuxième Guerre mondiale, où il devint un ardent supporteur de Mussolini: c'est là la toile de fond de ***Dog And Crow***, un drame historique présenté au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 6 décembre, au 3e étage de la Place portage. Billets (10,70 $, 10,97 $, 16,59 $ et 18,99 $) disponibles au 942-5483.

✓ Du 26 novembre au 19 décembre, Manitoba Theatre Centre présente au Mainstage ***Transit of Venus***, de la Manitobaine Maureen Hunter. La pièce est basée sur l'histoire de l'astronome français Guillaume Le Gentil qui, au 18e siècle, tentait de mesurer la distance entre la Terre et le Soleil à partir de la course de Vénus. Billets (de 12 $ à 32 $) en vente au 942-6537.

BALLET

✓ Du 26 au 31 décembre, le Ballet Royal de Winnipeg présente ***Casse-Noisette*** de Tchaïkovski à la Salle du centenaire. Le coût des billets (9,50, 15,50, 22, 27, 30,50, 34,50 + TPS) est réduit de moitié pour les enfants. Rabais de 20 % pour les étudiants et les aînés, et de 25 % pour les groupes de 10 personnes ou plus. Réservations: 956-2792.

OPÉRA

✓ ***Nabucco***, le premier opéra de Verdi à avoir obtenu un succès populaire, raconte l'esclavage des Juifs dans l'ancienne Babylone. Dernière représentation le 27 novembre, à la salle du Centenaire. Une production du Manitoba Opera, avec la participation de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Billets (de 17,12 $ à 58,85 $) disponibles au 780-7328.



Gérald Laroche figure parmi les artistes qui se produiront lors de la soirée "The Huron Carole", un concert-bénéfice au profit de la banque alimentaire Winnipeg Harvest, qui a lieu le 17 décembre à la salle du Centenaire à 19 h 30. L'acteur canadien Graham Greene et le chanteur Tom Jackson animeront la soirée. Autres artistes invités: Al Simmons, Chantal, Country Hearts, Lloyd Peterson, Margaret Sweatman, Rick Neufeld and Prairie Dog, The Walle Larsson Band et Wendy Isaac. Billets (10 $ + frais d'agence) en vente au comptoirs Ticketmaster ou au 780-3333. Une présentation de Radio-Canada Manitoba, Place Louis-Riel et Manitoba Pool Elevators.

EXPOSITIONS

✓ La Galerie 1.1.1. de l'école des beaux-arts de l'Université du Manitoba propose ***Fitzgerald, An Intimate View***, un regard unique sur la vie et l'oeuvre de Lionel Lemoine Fitzgerald, à travers des toiles, dessins, sculptures, photographies et écrits dont certains sont inédits. Jusqu'au 11 décembre.

✓ Les expositions du Musée des Beaux-Arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***50 dessins d'Ivan Eyre*** (jusqu'au 29 novembre); ***Re-Visions: Contemporary Native Art*** (jusqu'au 4 janvier); ***Drawings and Sculpture from Baker Lake*** (jusqu'au 31 janvier); ***Inuit Ivories from the Collection*** (jusqu'au 14 mars); ***The Two Ways of Life*** (photomontages de l'Écossais Calum Colvin, jusqu'au 3 janvier).

✓ Jusqu'au 30 novembre, la galerie Medea (120 rue Osborne) propose ***Artwork in Mixed Media***, une exposition de Claudette Kuluk. La galerie est ouverte du lundi au samedi, de 10 h 30 à 17 h.

ENFANTS

✓ La Bibliothèque de Saint-Boniface invitent les enfants de 6 à 12 ans à ***fabriquer leurs propres cartes de Noël***, le samedi 28 novembre à 14 h (il y aura tirage de prix). S'inscrire au bureau de référence de la section enfants. Renseignements: 986-4332.

✓ Le lundi 30 novembre, les enfants peuvent ***transformer du maïs soufflé en oeuvre d'art*** au Musée des enfants du Manitoba (109, av. Pacific), dans le cadre des activités "Family Fun", de 13 h 30 à 14 h 30. Sur semaine et le samedi, le musée est ouvert de 9 h 30 à 17 h; et de 11 h à 17 h le dimanche et les jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ adultes, 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Les investissements du Réseau CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante; et
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.
La déclaration de l'année civile en cours que le Réseau CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1991 et les prévisions pour 1992 et 1993. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DU RÉSEAU CP RAIL EN 1991
dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) (en milliers)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	2 041 $	633 $
Autre matériel roulant	837	–
Voies	80 237	26 566
Triages et installations de réparation et de fabrication	7 039	2 206
Points de chargement et déchargement (terminaux)	908	–
DÉPENSES TOTALES	91 062 $	29 405 $

DÉPENSES DU RÉSEAU CP RAIL EN 1991
pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

Rails et attaches	6 355 951 $
Aiguillages	2 084 462
Tournées de la voie	4 399 747
Autre entretien de la voie	4 876 301
Déneigement	2 054 868
Bâtiments le long de l'emprise	156 483
Ponts et ponceaux	1 777 035
Traverses	2 236 598
Renouvellement du ballast et nivellement	6 387 482
Désherbage et clôtures	2 434 629
Fossés et remblais	975 078
Divers	950 288
TOTAL	34 688 922 $

(NOTA : Aux dépenses d'entretien ci-indiquées s'ajoutent 4 679 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1991 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DU RÉSEAU CP RAIL EN 1992-1993
dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales
(Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) Soumis le 16 avril 1992

1. Traction

Le programme d'immobilisations de CP Rail pour les deux prochaines années comprend l'acquisition de 60 locomotives diesel d'occasion. En 1992, CP Rail prévoit acquérir 20 locomotives d'occasion au coût d'environ 7 millions de $ et, en 1993, CP Rail prévoit acquérir 40 autres locomotives d'occasion au coût estimatif de 14,5 millions de $.

Le trafic ferroviaire additionnel des prochaines années sera aussi manutentionné au moyen du parc de traction actuel grâce au rendement accru des locomotives obtenu en les dotant du système antipatinage, ou système PTC (Positive Traction Control). Le système antipatinage est un dispositif conçu pour accroître l'adhérence aux rails des roues de locomotive, en contrôlant le dérapage.

À la fin de 1991, deux cent vingt-quatre (224) locomotives à six essieux, de 3000 HP, étaient munies d'un système antipatinage. On prévoit que, vers la fin de 1992, dix (10) autres locomotives de 3000 HP seront dotées d'un système à microprocesseurs qui les rendra comparables aux locomotives munies du système antipatinage.

D'après nos prévisions actuelles quant à la demande de transport, CP Rail devra louer d'autres locomotives en 1992 et en 1993 afin de manutentionner les surplus saisonniers de trafic.

2. Wagons

CP Rail doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1991, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 444 wagons couverts et 9 311 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts que CP Rail doit fournir pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande.

Avec le temps, le parc de wagons couverts de CP Rail diminuera par suite de l'usure. En 1986, CP Rail a mis en oeuvre une politique consistant à limiter l'utilisation des wagons couverts aux seules lignes où la capacité de chargement ne permet pas l'utilisation efficace de wagons-trémies couverts. La rationalisation de ces lignes se poursuit afin d'assurer un service de transport des céréales plus efficace par l'élimination ultérieure du recours aux wagons couverts.

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1992-1993. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie céréalière se traduira par une meilleure utilisation des wagons et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie

a) Travaux de renouvellement

Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour l'ensemble du réseau en 1992 et 1993 :

	Approuvé pour 1992			Prévu pour 1993		
	EST	OUEST	TOTAL	EST	OUEST	TOTAL
Rail neuf (milles)	49	68	117	52	114	166
Rail de réemploi (milles)	5	42	47	13	66	79
Ballast (milles)	59	165	224	38	220	258
Traverses (en milliers)	152	596	748	197	600	797

b) Capacité des lignes principales

En 1992 et 1993, la ligne principale de CP Rail entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Le programme de six ans pour le prolongement d'embranchements entre Swift Current et Calgary se poursuivra en 1992. Lorsque ce projet sera achevé, en 1993, CP Rail aura prolongé 3 embranchements dans la subdivision de Brooks et 9 embranchements dans la subdivision de Maple Creek.

c) Embranchements particuliers

CP Rail est consciente des efforts déployés par les exploitants de silos en série pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos en région rurale et elle comprend que l'accroissement de la capacité des voies de silo serait avantageux à la fois pour les producteurs céréaliers et pour le chemin de fer. Aussi, CP Rail contribue-t-elle aux frais de construction et de prolongement de voies de silos en vue d'assurer la manutention plus efficace des wagons céréaliers.

CP Rail s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront l'efficacité du système de manutention et de transport des céréales et permettront de ce fait au chemin de fer d'accroître sa capacité et son service. Un système de transport ferroviaire plus efficace fera baisser les prix de transport pour les producteurs de céréales de l'Ouest.

d) Expansion

En 1992, CP Rail compte entreprendre les projets d'immobilisations ci-après, dans l'ouest du Canada, qui auront des répercussions positives sur le transport de toutes les marchandises :

- Acquisition de 20 locomotives diesel d'occasion afin d'améliorer la capacité du parc de traction servant à manutentionner les marchandises en vrac dans l'ouest du Canada. On prévoit un coût total de 5,6 millions de $, en 1992, pour ces locomotives d'occasion qui peuvent être attribuées au transport ferroviaire dans l'ouest du Canada.
- Projets d'immobilisations portant sur les embranchements tributaires du transport des céréales, qui rendent l'exploitation plus efficace, au coût total prévu de 1,6 million de $, en 1992. Ce programme d'immobilisations comprend des travaux sur des ponts dans les subdivisions de Tisdale et de Willingdon, au coût total estimatif de 1,5 million de $ en 1992.
- Poursuite des travaux de modernisation à l'atelier diesel d'Alyth (Calgary) au coût total prévu de 0,9 million de $, en 1992. Ces travaux comprennent la construction d'un nouveau réservoir de stockage du carburant à Alyth, au coût total prévu de 0,7 million de $, en 1992.
- Poursuite des projets d'accroissement de la capacité des voies de silos dans l'ouest du Canada afin de rendre plus efficace la manutention des wagons céréaliers. On prévoit des coûts totaux de 1,3 million de $, en 1992, pour ces projets.
- Installation de la commande centralisée de la circulation dans les subdivisions de Brooks et de Maple Creek, répartie sur une période de six ans débutant en 1992, au coût total prévu de 13,1 millions de $. En 1992, les immobilisations prévues pour ce projet atteindront 1,6 million de $.
- Modernisation du système de commande centralisée de la circulation de Vancouver, répartie sur une période de deux ans débutant en 1992. Le coût total de ce projet est de 2,1 millions de $ et les immobilisations prévues pour 1992 sont estimées à 1,0 million de $.
- Travaux de reconstruction des paravalanches de Laurie dans la subdivision des montagnes, répartis sur une période de trois ans débutant en 1992. Le coût total prévu de ce projet est de 5,8 millions de $ et les immobilisations prévues pour 1992 sont estimées à 1,8 million de $.
- Améliorations au système de communication ferroviaire, notamment développement des communications sol-train, dans la subdivision de Shuswap, division de Revelstoke. Le coût total prévu de ces projets est de 0,3 million de $, en 1992.

AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Aux termes du paragraphe 55(1) de la LTGO, le Réseau CP Rail doit «[tenir] des assemblées publiques pendant [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettre à la compagnie «d'améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, le Réseau CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1993 :

Le 20 janvier – Quarry Park Visitor Reception Centre, North Main St. – Stonewall, Man.
Le 21 janvier – Legion Hall, 401 North Railway St. – Boissevain, Man.
Le 3 février – Légion royale canadienne 202, 5th Ave. East – Bow Island, Alb.
Le 4 février – Salon Peace Hills, Wayside Motor Hotel – Wetaskawin, Alb.
Le 17 février – Maple Creek Armouries – Maple Creek, Sask.
Le 18 février – Memorial Hall, 423 Grand Ave. – Indian Head, Sask.



Zachary Richard à Saint-Boniface

Des histoires de pirates et de bouffe

«À 7 ans je chantais dans l'église pour le bon Dieu. À 14 ans je découvrais la musique du diable: le rock n roll», répond Zachary Richard quand on lui demande quand et comment a commencé sa carrière. «J'ai jamais eu un vrai travail!»

En 1973, après un bac spécialisé en histoire de l'Afrique («Je me souviens de rien!»), il «traîne sa guitare» à New York. «J'y ai enregistré un album en anglais qui n'est jamais paru. Grâce à ça, j'ai pu m'acheter un accordéon cajun. Cette musique était démodée à l'époque, je la connaissais peu. Je me suis garroché là-dedans avec la passion du nouveau converti!»

Chantre de la Louisiane des Cajuns et de la Nouvelle-Orléans, francophone d'Amérique dont la musique sautille sur des airs de violons, d'accordéon et de guitare électrique, Zachary Richard témoigne d'une culture en difficulté, mais se défend bien d'être folklorique.

«Ma façon d'aborder la musique n'est pas traditionnelle. Je suis un auteur-compositeur, je fais mes propres chansons. Et je ne fais pas juste de la musique cajun, mais aussi de la musique de la Nouvelle-Orléans. Ceux qui s'intéressent à moi pour trouver la vraie musique traditionnelle de la Louisiane seront déçus.»

À 40 ans, Zachary Richard essaie d'écrire des chansons qui vont toucher les gens tout en les faisant danser. «Comme le vieux bonhomme disait, il y en a un peu pour la tête, un peu pour le coeur et un peu plus pour les pattes!»

Une évolution naturelle

Son dernier album, Snake Bite Love, qu'il vient présenter en spectacle le 29 novembre au Rendez-Vous (1), contient 12 chansons, dont une en français.

L'album s'inscrit dans «une évolution naturelle»; on y trouve «du folk rock américain avec des influences louisianaises». Zachary Richard y parle «d'histoires de pirates du vieux temps et de bouffe».

«Je suis très content de cet album, il y a un niveau de production et d'écriture que je n'ai jamais atteint avant. Ça m'a permis d'aller plus loin.»



Zachary Richard présentera son spectacle à Saint-Boniface le 29 novembre. «Le français peut survivre en Louisiane, mais pas comme langue quotidienne. De plus en plus, il est surtout parlé et étudié par des universitaires.»

Un francophone d'Amérique

Après avoir vécu 5 ans à Montréal où il a enregistré huit albums et après avoir passé deux ans à Paris, Zachary Richard est revenu s'installer dans sa Louisiane natale. «Au Québec j'étais perçu comme un francophone d'Amérique, un frère lointain qui partage le même continent.

«En France j'étais une curiosité, une anomalie. J'étais confronté à leur mythologie de l'Amérique, qui se limite à L.A. et New York. J'attendais une reconnaissance qui n'allait jamais arrivée.

«Et les Français ont eu une meilleure image de moi quand j'ai sorti un album en anglais: je sortais du ghetto de la francophonie pour devenir une vedette internationale.»

«Quand je suis revenu en Louisiane, j'ai fait pour la première fois un vrai choix: celui de m'adresser au marché américain. Les Américains ont découvert il y a moins de 5 ans que la communauté française existe, ils s'intéressent à sa bouffe, à sa musique.

«Je participe à cette mode et j'en profite. Mais pour moi, chanter en français c'est important vis-à-vis des Louisianais parce que les gens savent qui je suis, et que je suis dédié à la survie de cette langue et de cette culture.»

Sylviane LANTHIER

(1) Les billets (13 $, 15 $ à la porte) sont en vente au Festival du Voyageur (au Rendez-Vous), au CCFM et Chez le Disquaire.

Le troisième livre de Michel Gratton

Un besoin d'expliquer des choses aux Canadiens anglais

Après cinq ans à rédiger des chroniques politiques pour des quotidiens anglophones du pays, le journaliste Michel Gratton a senti le besoin d'expliquer certaines choses aux Canadiens anglais qu'ils ne comprennent pas à propos des Canadiens français.

Devant le Canadian Club de Winnipeg le 13 novembre, le "columnist" a indiqué que son troisième livre (1) intitulé "French Canadians - An Outsider's Inside Look at Québec" s'inspire de ses expériences personnelles, notamment à Vanier, un «ghetto» francophone dans la banlieue est d'Ottawa qui est son lieu de naissance.

«Je croyais que je connaissais bien les anglophones. J'ai réalisé, après avoir travaillé avec eux sur une base régulière, que je ne connaissais pas bien leurs valeurs. Je me suis dit que si je ne les connaissais pas bien alors que je le croyais, ils ne devaient pas bien nous connaître non plus!

«C'est pour cela que j'ai écrit le livre. C'est une tentative d'expliquer les Canadiens français, y compris les Québécois.»

À Vanier, Michel Gratton ne savait pas vraiment parler anglais en huitième année. «Il n'y avait aucun doute dans mon esprit que le monde était francophone, blanc et catholique!»



photo: Yves Chartrand

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest, qui est aussi vice-président du Canadian Club de Winnipeg, a présenté Michel Gratton (à droite) en mentionnant certains de ses écrits colorés.

En 9e année, Michel Gratton a été envoyé dans un collège au Québec. La raison: «Mon oncle a été envoyé là et il est devenu évêque! Ma famille a cru que j'avais une chance!»

La première année, le choc a été difficile. «J'étais traité comme un étranger, même comme un anglophone. On m'appelait «tête carrée» et «maudit Anglais». Le pire, c'était «vendu», la vision que plusieurs Québécois ont des minorités francophones.»

Après trois ans, Michel Gratton est revenu faire sa 12e année en Ontario. «J'ai réalisé dans la cour de cette école secondaire francophone que tout le monde parlait anglais. On me traitait de "frog"! C'était ça, après avoir été une tête carrée au Québec!»

Tout cela a influencé sa vision qu'il a du Canada aujourd'hui. «Les gens devraient comprendre la différence entre les Québécois (francophones), majoritaires dans leur province, et les Franco-Ontariens ou les Franco-Manitobains, des minoritaires qui doivent s'entendre avec la majorité.» À son avis, cette situation a créé des tensions entre les Québécois et les divers groupes de Canadiens français.

Dans son livre, Michel Gratton parle également de l'influence de l'Église ainsi que, à une certaine époque, de l'Ordre de Jacques-Cartier, une organisation secrète aussi appelée «La patente».

Y. C.

(1) Après avoir été secrétaire de presse du premier ministre Brian Mulroney de 1984 à 1987, Michel Gratton a rédigé deux livres à partir de cette expérience.



Valses, sets carrés et polkas!

Chaque quatrième vendredi du mois, ils sont plus de 50 à se réunir à la salle du Centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Accompagnés par un orchestre, ils dansent toute la soirée des sets carrés, des danses en ligne, des valses, menuets, fox trot et polkas.

«Ça se fait ailleurs, pourquoi ne pas le faire ici?», lance Normand Bérard, président du comité de danses traditionnelles qui organise ces soirées.

Le comité a d'abord prélevé des fonds pour munir la salle du Centenaire d'un plancher de bois dur (qui a coûté 20 000 $). Il recueille maintenant des fonds (à même le coût d'entrée) pour acheter un meilleur système de son, dont le coût est évalué à 20 000 $. Le Comité a déjà réuni 5 000 $.

Les amateurs de danse sont donc invités à ces soirées. Les prochaines ont lieu le 27 novembre (Moonlighters est l'orchestre invité), le 22 janvier (avec Harold Wright), le 26 février (avec Winston Simpson Band), le 25 mars et le 23 avril (avec Moonlighters), de 20 h 30 à une heure du matin.

Chaque fois, un goûter est servi au cours de la soirée et le prix d'entrée est de 7 $.

S. L.


Archives La Liberté

Les Lourdais «swingent» pour leur salle communautaire.



Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

SPORT

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

(Classement au 22 nov. 1992)

	G	P	N	Pts
Selkirk	12	0	0	24
Red River	6	3	0	12
Brandon	5	5	0	10
Ste-Anne	5	5	0	10
Gimli (1)	4	4	1	10
Beauséjour	4	4	0	8
Ste-Rose	3	4	1	7
N. Winnipeg (1)	3	7	0	7
N. Interlake (2)	1	11	0	4

(*) : un point est accordé pour chaque défaite en prolongation.

Compteurs (au 22 nov. 1992)

	B	P	Pts
Hares, Selkirk	10	16	26
Miller, Gimli	17	5	22
Praznik, Selkirk	9	13	22
Lafournaise, Red River	11	9	20
Delaronde, N. Wpg	8	12	20
Ezzard, Selkirk	11	8	19
Chaput, Ste-Anne	7	12	19
Spence, N. Interlake	6	13	19
Bruce, Gimli	2	17	19
Gilbert, Brandon	13	5	18

Ligue Hanover-Taché

(Classement au 25 nov. 1992)

	G	P	N	Pts
Ile-des-Chênes	6	0	0	12
Saint-Malo	4	3	0	8
Niverville	3	3	0	6
Steinbach	3	3	0	6
Ste-Anne	2	3	0	4
La Broquerie	2	3	0	4
Grunthal	1	3	0	2
Landmark	1	4	0	2

Deux équipes ont finalement remporté leur première victoire au cours de la troisième semaine de la saison: La Broquerie, qui a fait subir à Saint-Malo sa première défaite de la saison, 5-3 à La Broquerie le 20 novembre, et Landmark, qui a battu Grunthal 4-1. Saint-Malo a subi une autre défaite, 10-7 contre Steinbach le 22 novembre. Les Warriors ont aussi perdu 9-5 à Île-des-Chênes, une équipe toujours invaincue, le 25 novembre.

Compteurs (au 24 nov. 1992)

	B	P	Pts
J. Coulombe, St-Malo	6	15	21
P. Anderson, Steinbach	8	10	18
G. Sellen, Ste-Anne	8	9	17
J. Tétrault, Ste-Anne	5	11	16
M. Gosselin, St-Malo	5	10	15

Ligue South Eastern

(Classement au 24 nov. 1992)

	G	P	N	Pts
N-D-de-Lourdes	2	0	1	5
Portage	2	0	1	5
Morden	2	0	0	4
Carman	2	2	0	4
Altona	0	2	0	0
Morris	0	4	0	0



Félicitations à
Danielle de Moissac,
qui a remporté
la médaille d'or
du Conservatoire de Toronto,
lors de l'obtention du diplôme
ARCT en chant.

Félicitations également
à son professeur,
soeur Patricia Doyle s.n.j.m.




Ronald «Pepe» La Tourelle, ancien Blue Bomber de Winnipeg

Les retours de botté les plus fiables de l'histoire de l'équipe

Ronald La Tourelle est bien placé pour parler de la coupe Grey puisqu'il a lui-même participé à cinq coupes dans les 10 années (1955-1964) de sa carrière avec les Blue Bombers de Winnipeg.

Le spécialiste des retours de botté a des souvenirs aigres-doux de ses années de football. «J'ai joué quatre ans avec les Crusaders à Saint-Paul's College. Ensuite, j'ai joué deux ans avec les Rods (équipe communautaire). J'ai joué toutes les positions; je n'ai jamais connu ce que c'était que de réchauffer le banc avant d'arriver avec les Bombers!»

Ron La Tourelle a commencé avec les Bombers en 1955: «J'avais une bourse d'études des Bombers; ils payaient mes frais de scolarité, qui étaient de 60 $ par année, et je jouais junior pour eux. Ça a été plutôt comme deux années de recrue. Je remplaçais le demi à l'attaque ou le secondeur de ligne, mais ils ne se faisaient jamais mal.

«Finalement en 1957, le joueur Glenn McWhinney s'est cassé le cou en retournant un botté et personne ne voulait le remplacer, sauf moi. J'étais prêt à n'importe quoi pour me lever du banc. J'étais terrifié la première fois! Mais ça a eu l'effet d'un brise-glace.»

Le footballeur de 5'8" pesait environ 135 livres quand il a joué mais les entraîneurs ajoutaient du poids et de la grandeur pour faire peur à l'autre équipe: «C'était tout psychologique. D'après les statistiques de l'époque, je mesurais 5'10" et pesais 180 livres.»

Ron La Tourelle a ensuite joué dans les coupes Grey de 1958, 1959,1961 et de 1962 , toutes des victoires pour Winnipeg.

«1961 a été ma meilleure coupe Grey, se rappelle l'époux d'Ardis et le père de Rod, Tim et Sue-Anne. La partie avait commencé depuis neuf minutes quand le joueur Ray Jauch s'est blessé au tendon d'Achille.

«L'entraîneur a jeté un coup d'oeil au banc et il restait seulement moi. Il a été obligé de me faire jouer. Il m'a dit de dire au quart-arrière de ne pas me donner le ballon. Alors, je suis allé dire au quart arrière que l'entraîneur avait dit de me donner le ballon!»



photo: Karine Beaudette

Ron La Tourelle: «J'étais, et suis encore, une personne tranquille. Faire une activité sportive intense me donnait un sentiment de confiance.»

Il a bien fait de désobéir à ses entraîneurs puisqu'il s'est ainsi mérité le titre du spécialiste des retours de botté le plus fiable de l'histoire des Bombers, et probablement de la Ligue canadienne de football. En 471 occasions, il n'a jamais échappé le ballon.

La coupe Grey de 1961 lui a permis d'établir des records qui tiennent encore aujourd'hui comme ceux du plus grand nombre de retour de bottés en un match (13), et du plus grand nombre de verges parcourues lors deretours de botté (250 verges). «J'étais émotionnellement draîné après la coupe de 1961. J'en pleurais.»

«La différence, c'est qu'aujourd'hui, les joueurs sont payés. Le plus que j'ai fait, c'était 4 400 $ dans ma dernière année. Jai reçu 1 500 $ dans ma première année. Ça voulait dire 99 $ par partie! Rocket Ismaël fait 25 000 $ par partie (plus un boni). J'ai bien hâte de lui serrer la main un jour quand il aura réussi à briser mes records!»

Ron La Tourelle, qui enseigne dans la Division scolaire de Saint-Boniface depuis 28 ans, contemple avec nostalgie une photo de l'équipe championne de 1961 et il est presque capable de nommer tous les joueurs.

«Nous, on jouait pour le fun, en même temps que les études et/ou le travail. Surtout, on jouait comme une équipe, pas comme des individus comme maintenant.

«Je ne suis pas d'accord qu'une seule personne détermine la direction et le progrès d'une équipe. C'est devenu une business. Les joueurs d'aujourd'hui ont fixé un prix sur eux-mêmes.»

Mais, l'ex-Bomber ne peut s'empêcher de rester en contact avec son sport adoré. «J'aime ce sport; c'est difficile de s'en échapper. Je ne suis pas un bon fan, par contre. Je suis incapable de regarder ou d'assister à des parties, sauf pour les finales. J'ai encore des papillons quand je regarde une joute; je peux m'identifier avec les joueurs.»

Ron La Tourelle compense largement son absence aux parties de football par sa présence aux activités de l'Association des anciens Bombers.

Aussi, il continue à jouer au football intra-mural à l'école Pierre-Radisson où se trouve son bureau central. Il est maintenant coordonnateur du programme d'éducation coopérative qu'il a mis sur pied dans la Division scolaire de Saint-Boniface en 1987.

Karine BEAUDETTE

Les prédictions d'un ancien Bomber

Ronald La Tourelle n'a aucun doute que les Winnipeg Blue Bombers de Winnipeg vont remporter la coupe Grey en 1992. «Ils vont gagner avec un haut pointage. Je pense que le botteur va gagner la partie. Les Bombers sont dans la position idéale; ils n'ont presque pas de blessures et ils ne sont pas les favoris en arrivant à Toronto.»

Et concernant la possibilité d'expansion de la Ligue canadienne de football? «Ça voudrait dire la fin du football canadien tel que nous le connaissons. Ce jeu a plus de 85 ans. C'est une longue tradition à laquelle les gens partout au pays peuvent s'identifier. La coupe Grey, c'est un événement national.»

«Il faudrait que l'expansion reste à l'intérieur du Canada, même si ça changerait la nature ou le calibre du jeu. Le plus gros argument contre l'expansion, c'est que ça arrêterait les jeunes Canadiens qui aspirent à jouer au football. Les programmes de football au Canada tomberaient.»

Pourquoi Pepe?

Le sobriquet Pepe date de la première année de Ronald La Tourelle avec les Bombers.

«Quand tu es une recrue, tu ne sais absolument rien. Je n'avais pas encore appris que le dernier réchauffement avant une joute est toujours très léger. L'entraîneur m'avait demandé de faire le réchauffement alors je rentre, en demandant aux gars 50 push-ups, puis 60 sit-ups.»

«Avant longtemps, tout le monde me criait après. Finalement, l'entraîneur m'a dit «Pepsi, get outta here!» Il avait dit Pepsi dans le sens de quelqu'un en effervescence, trop exubérant. Pepsi est devenu Pepe et ça a collé. Jusqu'à ce jour, je croise des anciens qui ne connaisse pas mon vrai prénom!»

En plus du match de la coupe Grey

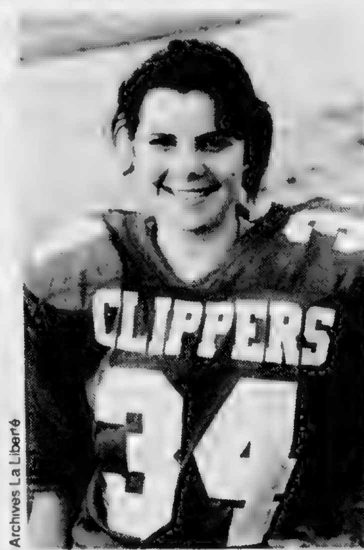
Cassandra Hardman à "Friday Night"

Cassandra Hardman, qui était membre de l'équipe de football de l'école secondaire Kelvin cette saison, a été invitée à assister au match de la coupe Grey à Toronto.

De plus, l'étudiante de 11e année participera à la nouvelle émission "Friday Night" animée par Ralph Benmergui. Le geste est une initiative de la CBC à Toronto.

Cassandra Hardman a peu joué lors des derniers matches de son équipe. «L'entraîneur trouve que j'apprends vite. Mais je n'ai pas trop joué parce que je suis une recrue et que le jeu était trop serré.»

Yves CHARTRAND



Archives La Liberté

Cassandra Hardman.

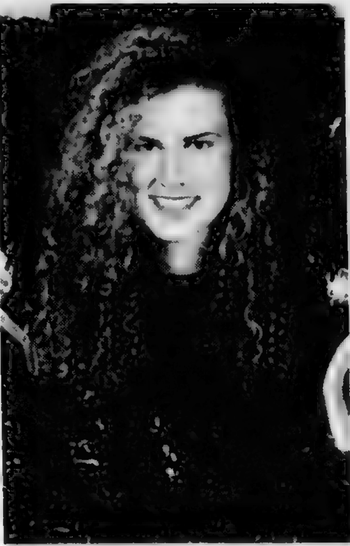
Sylvie Lachance, meneuse de claques des Bombers

Une première fois au Skydome... pour la coupe Grey!

Si jamais la caméra s'attarde sur les meneuses de claques des Blue Bombers de Winnipeg lors du match de la coupe Grey le 29 novembre au Skydome de Toronto, vous risquez de reconnaitre un visage familier.

C'est celui de Sylvie Lachance, la réceptionniste au Centre culturel franco-manitobain, que les habitués croisent à chaque fois qu'ils entrent dans l'édifice.

Même si la "Blue Brigade" n'aura pas autant de temps à danser que d'habitude, la résidante de Saint-Boniface est contente de pouvoir aller au Skydome, d'autant plus que Winnipeg pourrait revenir avec la coupe Grey.



Sylvie Lachance.

Mais sa première année comme membre de la "Blue Brigade" sera aussi sa dernière parce qu'elle se marie l'année prochaine. Elle n'aura donc plus de temps à consacrer aux pratiques de danses et d'acrobaties deux fois par semaine.

Sylvie Lachance a décidé de devenir meneuse de claques en allant aux joutes des Bombers avec des amis. «Je les ai vus, j'ai trouvé ça intéressant. J'ai entendu l'annonce à la radio et je suis allée aux essais.»

Comme la plupart des filles qui étaient là l'an dernier sont maintenant avec le Thunder, l'équipe de basketball, la "Blue Brigade" avait de la place en masse pour des recrues. «J'aime danser, indique la jeune femme, et aussi les cascades et les figures. J'ai déjà fait de la gymnastique et des sports, alors j'avais une certaine coordination.»

Sylvie Lachance mentionne que son chum n'était pas content au début. «Il disait que tous les gars allaient me regarder. Mais quand j'ai fait l'équipe, il l'a dit à tout le monde. Il était fier une fois qu'il a vu ce qu'on faisait.»

Il arrive que les meneuses de claques doivent endurer des commentaires désagréables. «Mais nos costumes sont respectables. Il n'y a pas de spandex. C'est ça que les Bombers veulent qu'on ait de l'air.»

La plupart des membres de la "Blue Brigade" ont de 18 à 20 ans. À part Sylvie Lachance qui a 23 ans, une autre a 29 ans. «C'est un peu comme la mère, elle prend soin de nous. La dernière joute, elle a fait des biscuits!»

Yves CHARTRAND

Après 4 matchs à Saint-Malo

Mike Gilmore retourne à Morris

Après avoir joué quatre matchs à Saint-Malo dans la Ligue de hockey Hanover-Taché, Mike Gilmore a décidé de retourner pour une troisième saison à Morris dans la Ligue South Eastern.

Le défenseur de 24 ans a pris sa décision le 20 novembre et a préféré ne pas jouer pour les Warriors à La Broquerie quelques heures plus tard. Ironie du sort, Saint-Malo a subi sa première défaite de la saison.

Comme il avait tout d'abord signé un contrat avec les Stampeders de Morris, le natif de Saint-Jean-Baptiste indique que cela a joué un peu dans sa décision de retourner.

«Le gérant est pas mal têtu. Il veut gagner! Il m'a aussi demandé de retourner parce qu'il leur manquait des défenseurs. Certains avants devaient jouer à la défense.

«Morris n'avait pas encore gagné (après trois matchs). Ils ont une bonne équipe. Mais il y a beaucoup de nouveaux joueurs. Quand je suis entré dimanche (le 22 novembre) dans le vestiaire, je n'ai pas reconnu la moitié des gars. Ils n'ont pas assez joué ensemble.»

Mike Gilmore pense que Saint-Malo s'attendait depuis quelques jours à son départ. Il se demandait d'ailleurs pourquoi on lui permettait de jouer dans la Hanover-Taché sans avoir obtenu d'être libéré de son engagement préalable dans la South Eastern.

«On me disait qu'ils avaient la permission. Je leur donnais un peu de robustesse. Avec moi, il y avait Claude Dupuis qui va rester. Ils ont une équipe offensive, même les défenseurs sont offensifs. Ils ont aussi les gardiens pour une équipe offensive.»

En plus du vétéran Maurice Trudel, les Warriors compteraient maintenant sur les services de Brad Ducyk, qui évoluait pour Niverville en 90-91.

Yves CHARTRAND

Le hockey féminin devient un sport olympique

Les adeptes de la ringuette pas surpris

Que le hockey féminin ait été déclaré un sport olympique ne surprend pas du tout Léon Morissette, entraîneur et défenseur de la ringuette: «Non, ça ne me surprend pas. Les associations de hockey ont l'argent pour le faire. C'était facile puisque le sport est déjà établi du côté masculin.»

Léon Morissette espère que la désignation de sport olympique pour le hockey féminin forcera les associations provinciale et nationale de hockey amateur à développer le mouvement: «En ce moment, ni l'une ni l'autre développe les athlètes. Ils ne sont pas en train de développer un système pour commencer des jeunes athlètes. Ils forment des équipes avec des filles qui ont plusieurs années d'expérience en ringuette.»

«Mais la ringuette et le hockey, c'est deux choses différentes pour le bâton. Les filles ont le talent en patin, mais généralement, elles n'ont pas la force dans les bras et dans les poignets.» Léon Morissette demeure convaincu que la ringuette est le sport pour les filles.

Le défenseur de la ringuette se rend bien compte que le hockey est le sport national. «Les filles aiment le hockey, c'est normal qu'elles veuillent jouer. Le hockey a plus de couverture par les médias. N'importe quel sport qui a ce genre de support devrait survivre.» Il questionne tout de même la durée de ce qu'il considère une «nouvelle aventure» pour les filles de 15 et 16 ans qui se sont jointes à la nouvelle équipe de la Seine.

Il existe pour la première fois cette année une équipe féminine de hockey qui rassemble des joueuses de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Adolphe, Saint-Malo, Niverville et de Saint-Jean-Baptiste. L'équipe joue dans la ligue de l'Association de hockey mineur de Winnipeg.

Lynn Morissette, fille de Léon, aurait aimé jouer au hockey en 1992-93 mais elle manque de temps. L'étudiante de 12e année à l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys joue à la ringuette avec les Belles d'Eastman, puis entraîne les Tweens de Grunthal, en plus d'arbitrer des parties.

«Plusieurs filles de notre équipe (les Belles) jouent au hockey pour le fun. J'aimerais essayer le hockey féminin, ça attire beaucoup plus de gens. Mais en ce moment, le hockey, c'est pas très sérieux encore. Elles se font battre. Moi, je suis une personne compétitive; j'aime jouer pour gagner.»

La plupart des filles jouent les deux sports en même temps. «Certaines filles ont quitté complètement mais il faut voir les raisons derrière, remarque Léon Morissette. Mais je ne sais comment elle se sentent quand elle perdent 25-0.»

Gilbert Ruest, l'entraîneur de cette nouvelle équipe de hockey, ne s'en fait pas avec les premières défaites de la saison. «Admettons que les filles n'ont jamais joué ensemble avant. Apprendre à gagner, c'est pas compliqué, mais apprendre à perdre, c'est difficile. L'apprentissage d'une attitude, c'est quelque chose qui dure pour la vie, contrairement au sport même qui dure quelques années.»

«Personnellement, j'aurais mieux aimé garder la ringuette, raconte l'ex-entraîneur de ringuette. Mais plusieurs filles voulaient jouer au hockey. De toute façon, la décision finale revient aux athlètes.»


photo: Karine Beaudette

Léon Morissette et sa fille Lynn: la ringuette sera déclarée sport olympique un jour, mais ça va prendre du temps.

Sa fille Diane, 16 ans, a choisi de quitter la ringuette cette année: «Ça fait 10 ans que je jouais la ringuette. Au hockey, il y a plus de contact physique. C'est plus intéressant à regarder alors il y a plus de fans. Avec le hockey aussi, il y plus de possibilités de continuer, à l'université ou même à la Ligue nationale de hockey comme Manon Rhéaume, et maintenant aux Olympiques. Ça nous donne quelque chose à espérer.»

Karine BEAUDETTE

Feu vert

Pourquoi pas un Noël vert?



Ce Noël-ci, économisez sur l'emballage des cadeaux tout en optant pour une solution écologique. Pourquoi ne pas emballer vos cadeaux avec les bandes dessinées publiées dans les journaux du samedi? Au lieu de choux et de rubans commerciaux, décorez-les avec des fleurs séchées ou des pommes de pins.

Vous pouvez aussi recycler vos cartes de Noël de l'an dernier: découpez les images, et utilisez-les comme cartes d'identification sur les cadeaux. Quant à vos sapins de Noël, avant de les jeter, renseignez-vous sur les programmes de recyclage de votre localité.

S. L.

Gens d'ici

Une Manitobaine au TG Magazine

Rhéanne Sicotte, étudiante de 10e année à l'École Saint-Joachim de La Broquerie, a été nommée au Comité consultatif national de la revue bimensuelle et bilingue TG Magazine (Toute une génération). Elle est une des 80 étudiants conseillers au pays. TG Magazine, maintenant dans sa 53e année de publication, s'adresse aux adolescents.



Rhéanne Sicotte.

«On m'a suggéré de former un groupe de jeunes à l'école. Alors j'ai réuni trois filles et trois garçons, explique l'étudiante de 15 ans. Chaque mois, je demande des idées puis je les envoie au magazine. On a proposé Foule Faire comme sujet et on espère que ça sera publié en décembre.» Les étudiants conseillers doivent aussi critiquer le magazine et faire parvenir leur rapport écrit à Toronto, siège social de TG Magazine.

K. B.

SOCIÉTÉ

Une adoptée retrouve sa famille, sa parenté

Le trésor de grand-mère Dumont

«Ma mère m'a nourrie pendant 14 jours (avant de me rendre au service d'adoption). Avec ma grand-mère, elle m'a ondoyée (1), ils m'ont donné le nom de Marie-Hélène. Ma grand-mère, elle a gardé toute sa vie une poupée qui s'appelait Marie-Hélène. Au Foyer Valade (où elle a résidé), ils disent encore: cette poupée-là, c'était son trésor!»

Ainsi parle Jocelyne Marie-Hélène Laurencelle, de Saint-Boniface. En mars 1944, elle est née de l'union d'un jeune soldat, Bernard Cinq-Mars, et de sa belle, Léonne Dumont. «Quand mon père est parti à la guerre, il ne savait pas que ma mère était enceinte. Quand il est revenu, j'avais déjà été adoptée.

«Ils se sont mariés et ils ont fait un autre enfant qui a été élevé comme un fils unique. Et il demandait tout le temps pourquoi il n'avait pas de frère ou de soeur. Il a su en décembre 1991 que j'existais.

«C'est mon frère Denis qui a fait les premières démarches pour qu'on se retrouve. Il avait mis des annonces partout. Moi, je savais depuis l'âge de 8 ans que j'avais un autre père et une autre mère. J'avais vu une lettre que je n'étais pas supposée avoir vu, une lettre reçue par ma mère adoptive.

«C'est à ce moment-là que c'est devenu une préoccupation de les retrouver un jour. Quand ma mère adoptive est décédée, j'ai eu le goût de chercher, mais pour mon père adoptif, (William Prairie de La Broquerie), j'étais sa petite fille spéciale. Je ne pouvais pas chercher à ce moment-là.

«Quand il est décédé en 1986, je suis allé voir (le coordonnateur du registre des personnes adoptées) Edmond Timmerman des Services à la famille. J'ai fait une demande pour retrouver mes parents. Il m'a bien accueilli, je suis allée brailler dans son bureau plusieurs fois.



Jocelyne Laurencelle et son père retrouvé.

«En février 1992, il lui est arrivé une fiche de quelqu'un qui cherchait sa soeur, qui était née le même jour que moi. J'ai rempli une autre demande, cette fois pour rencontrer un membre de la famille.

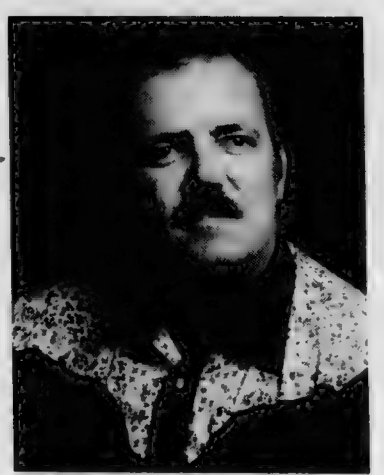
«Le premier dimanche du Festival, je me suis adonnée à rencontrer au parc du Voyageur Jeannette Carrière, une amie d'enfance. Elle m'a regardée dans la face et elle m'a dit: il y a un cousin qui cherche sa soeur qui est née le même jour que toi. Tu es une St-Mars, tu es ma cousine!

«J'ai rencontré mon frère le (jeudi) 12 février. Quand mon père a su ça, il était très bouleversé. Il a hésité au début. Mais le lendemain, il m'a téléphoné pour qu'on se rencontre.

«Il est arrivé à la porte. Il m'a juste pris dans ses bras et il m'a appelée: ma petite fille. On a parlé un peu. C'était le soir du spectacle Kashtin, et on avait des billets.

«J'avais peur qu'il allait juste rentrer et repartir encore. Je me suis retenue, je ne voulais pas rentrer là-dedans à pieds joints.

«Le lendemain, il s'est fait un lien automatique, sans qu'on le pousse ou qu'on le veule. Ça m'a surpris que ce soit aussi fort, les liens de sang. Mais c'est quelque chose que je voulais depuis tellement longtemps.



Denis, le frère de Jocelyne Laurencelle.

«Mon père m'a montré des photos de ma mère, qui est morte en 1990. C'est incroyable comment on se ressemble. Ceux qui nous ont connues se demandent comment ça se fait qu'ils n'ont pas fait le lien.

«Le pire, c'est que j'avais rencontré mes parents plusieurs fois sans le savoir. Ils ont toujours vécu à Saint-Boniface. Ils étaient au 25e anniversaire de mariage de Gratia et Fernand St-Hilaire, des amis de longue date. Je me souviens du temps où Pierre (Laurencelle) et moi, on partait de La Broquerie pour aller leur rendre visite à Otterburne. Aujourd'hui, je sais que Fernand est mon cousin.

«Mon père et moi, on est vraiment rendus très proches. Il me gâte comme je n'ai jamais été gâtée de ma vie. Il avait peur que je le blâme. Moi, je pense que ma mère a fait ce qu'elle devait faire. Ça lui a fait plaisir de voir que je n'ai pas de rancune. Je l'aime beaucoup, je me trouve chanceuse.

«On m'a dit que, depuis les retrouvailles avec mon père, je rayonne. C'est vrai: je n'ai plus cette soif de savoir d'où vient mon goût de danser, de chanter et de la musique. Ça a tout tombé en place. Je crois au destin.

«Je me sens moins possessive, je me sens libérée des angoisses que j'avais. J'avais tout mis ça dans un bocal et j'avais fermé le couvert. Je me sens libre d'ouvrir le bocal et je fais toutes sortes de choses que je ne me permettais pas avant. Ça m'a donné une certaine paix.»

Jocelyne Laurencelle a aussi accès à l'attachement de sa mère et de sa grand-mère. Elle a reçu (par son frère Denis) le trésor de sa grand-mère: une poupée qui porte toujours le nom de Marie-Hélène.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le verbe ondoyer n'est plus utilisé dans le sens évoqué ici. L'ondoiement est le baptême par ablution mais sans les rites et les prières habituels. L'ondoiement se pratiquait par exemple en cas d'absence d'un ministre compétent ou en cas de danger de mort.

Pluri-elles

Les femmes et leur corps

L'image de la femme telle qu'elle est présentée par les médias, grande, mince, sans hanches et le ventre plat, est-elle conforme à la réalité? «Seulement 5% des femmes correspondent à cette image, répond Michelle Cenerini, responsable du dossier santé à Pluri-elles.

«Mais la société pousse les 95 % qui restent à tenter de se conformer à cette image. Et l'industrie de la minceur fait beaucoup d'argent aux dépens de celles qui essaient de le faire.»

Pluri-elles proposent donc aux femmes d'examiner ces questions dans une série de trois ateliers. Le premier portait sur les diètes; le second, qui a lieu le jeudi 19 novembre, aborde la question de l'image du corps, et le troisième, le 10 décembre à midi, parlera des grosses et des préjugés qui les entourent (1). «Par exemple, explique Michele Cenerini, est-ce vrai qu'un excès de poids entraîne toujours des problèmes de santé, quels sont les stéréotypes reliés aux grosses?»



Michelle Cenerini.

Désireuse d'informer les femmes, Pluri-elles veut aussi les aider «à travailler sur l'estime de soi», à comprendre qu'on a droit à la différence. «Ces ateliers nous permettent aussi de mesurer l'intérêt que suscite ce sujet, et de voir s'il serait utile de créer un groupe de soutien après Noël.»

Sylviane LANTHIER

(1) Les rencontres ont lieu aux bureaux de Pluri-elles (184, rue Goulet). C'est gratuit. Apportez votre lunch le 10 décembre. Renseignements: 233-1735.



AVIS PUBLIC

Comment maintenir une identité autochtone forte dans un environnement en perpétuelle évolution?

Voilà une des nombreuses questions que la Commission royale sur les peuples autochtones doit examiner au cours de ses consultations publiques.

Les audiences se tiendront à :

Roseau River First Nation
Community Hall
Ginew (Manitoba)
de 8 h 30 à 18 h 30, le 8 décembre 1992

Manitoba Métis Federation
Southwest Region Hall, 656, 6e rue
Brandon (Manitoba)
de 8 h 30 à 18 h 30, le 10 décembre 1992

Au cours des audiences publiques du printemps dernier, les autochtones nous ont fait part de leurs problèmes et de leurs sujets de préoccupations. Désormais, nous voulons nous intéresser aux solutions.

Nous invitons tous les autochtones et non-autochtones à nous faire part de leurs idées.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les audiences ou pour présenter un exposé, veuillez appeler la Division de la participation publique au (613) 943-2020, ou communiquer avec nous par télécopieur, au (613) 943-0304. Vous pouvez obtenir des documents pour vous aider à préparer votre exposé.

Pour obtenir des renseignements généraux sur la Commission, vous pouvez appeler sans frais les numéros ci-dessous :

1-800-387-2148 (cri, inuktitut, ojibway)
1-800-363-8235 (anglais, français, chipewyan)

C.P. 1993
Succursale B
Ottawa, Canada
K1P 1B2

Dene Dédliné T'adánjthensí ha, Nighak'alther Nedhé, Dene Njréthis

Royal Commission on Aboriginal Peoples

Commission royale sur les peuples autochtones

Century 21 Carrie Realty Ltd 237-7286

Saint-Vital/Saint-Boniface
(Maisons de ville, appartements, duplex)

327, rue Culver
3 chambres à coucher
640 $

184, rue Dumoulin
2 chambres à coucher
530 $

191, rue Horace
2 chambres à coucher
584 $

278, rue Eugénie
2 chambres à coucher
463 $

340, chemin Ste-Anne
2 chambres à coucher
421 $

177, rue Masson
2 chambres à coucher
545 $

114, avenue Morier
2 chambres à coucher
470 $

244, rue Bertrand
2 chambres à coucher
397 $

4–40, chemin St-Mary's
1 chambre à coucher
490 $

320, promenade Enfield
1 chambre à coucher
380 $

209, rue Dumoulin
Garçonnière
300 $

213, rue Dumoulin
1 chambre à coucher
380 $

215, rue Dumoulin
Garçonnière
220 $

LORETTE

405, chemin Dawson
2 chambres à coucher
350 $

Bien entretenus, logements propres

Chris - 237-7286

Sénat du Canada
3e session, 34e législature
Pétitions introductives de projets de loi privés

UNION DES PRODUCTEURS DE GRAIN, LIMITÉE

AVIS est par les présentes donné que l'Union des producteurs de grain, limitée (ci-après appelée la société), une personne morale constituée par loi spéciale du Parlement du Canada, ayant son siège social en la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, présentera au Parlement du Canada, soit à la présente session ou de l'une de ses deux prochaines sessions, une pétition introductive de projet de loi privé, visant à réorganiser la société sous le nom de l'Union des producteurs de grain limitée et à modifier son capital social.

Donné à Winnipeg, province du Manitoba, le 4 novembre 1992.

PITBLADO & HOSKIN
Avocats de la requérante
Pièce 1900, 360, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 3Z3

AGENCE D'ASSURANCE ST-MALO

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) d'agence

Mandat:

- Responsable du bon fonctionnement de l'agence;
- Responsable de toutes les ventes d'assurances;
- Responsable de toutes les ventes d'assurance Autopac.

Exigences:

- Agent général d'assurances avec minimum de 2 ans d'expérience;
- Expérience et qualifications en vente d'assurance Autopac avec license;
- Bonne capacité de communiquer en français et en anglais, oral et par écrit.
- Habiletés en marketing et service à la clientèle;
- Autonomie et fiabilité.

Entrée en fonction:
Le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le lundi 30 novembre 1992 avec la mention "Personnel et confidentiel" à :

Agence d'assurance St-Malo
a/s M. Paul Gilmore
Case postale 58
Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0

CE N'EST QUE LA NEIGE QUE NOUS VOULONS ENLEVER... ET NON PAS VOTRE VOITURE.

Nos équipes de travail font le déneigement des rues le plus rapidement que possible. Malheureusement, les voitures stationnées dans les rues peuvent entraver ces travaux.

Si nous sommes obligés de faire remorquer un certain nombre de voitures pour assurer la sécurité routière, soit. Mais nous préférons ne pas avoir recours à cette mesure. Donc, pour éviter de voir remorquer votre voiture, prenez garde aux quatre restrictions du stationnement décrites ci-dessous:

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT DANS LES ARTÈRES À DÉNEIGEMENT PRIORITAIRE

Le stationnement sera limité à une heure entre 3 heures et 6 heures du matin dans les rues désignées artères à déneigement prioritaire. L'interdiction entre en vigueur dès maintenant et jusqu'au 1er mars. Au besoin, le maire prolongera cette période au-delà du 1er mars.

Les artères à déneigement prioritaire sont indiquées par des panneaux (voir illustration ci-contre).

ROUTE DE NEIGE

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT DANS LES RUES RÉSIDENTIELLES

Le maire a aussi le droit de déclarer une interdiction de stationner la nuit dans les rues résidentielles, selon laquelle il serait défendu de stationner pendant plus d'une heure entre 3 heures et 6 heures du matin dans toute rue autre que les artères à déneigement prioritaire.

Les automobilistes seront informés d'une telle interdiction par la radio. Une fois déclarée, une interdiction de stationner la nuit dans les rues résidentielles resterait en vigueur jusqu'à ce que le maire ne l'ait levée.

INTERDICTION DE STATIONNER SUIVANT UNE CHUTE DE NEIGE ABONDANTE

Le commissionaire des travaux publics a le droit de déclarer une interdiction de stationner suivant une chute de neige abondante, selon laquelle il serait défendu de stationner dans toute artère à déneigement prioritaire entre minuit et 6 heures du matin.

Comme dans le cas précédent, les automobilistes seront informés d'une telle circonstance par la radio. Normalement, cette interdiction serait en vigueur pour une nuit, avec possibilité de prolongement.

INTERDICTION TEMPORAIRE DE STATIONNER

De temps en temps, il arrive que le déblayage de certaines rues exige des travaux spéciaux. Dans un tel cas, des panneaux semblables à l'illustration ci-contre seront érigés dans les rues à être nettoyées.

Les automobilistes sont priés de se conformer aux restrictions indiquées sur ces panneaux.

TRAVAUX

CONTRAVENTION ET REMORQUAGE

Les véhicules stationnés dans les rues visées par une interdiction de stationner recevront une contravention. Si le véhicule est encore dans la rue à l'arrivée de la dépanneuse, nous le remorquerons aux frais de son propriétaire. Les permis de stationnement résidentiel ne sont pas valides pendant les périodes d'interdiction de stationner.

POUR UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il est de l'intérêt public que les rues soient déblayées le plus rapidement que possible. Une fois la neige enlevée, les rues sont moins encombrées et les automobilistes se rendent à destination plus facilement et plus sûrement.

Prenez garde aux messages diffusés par la radio et surveillez les panneaux de signalisation – vous aiderez ainsi à maintenir une plus grande sécurité routière et à faciliter le déplacement de tous.

Pour plus de renseignements sur les restrictions du stationnement en hiver, veuillez composer:

775-SNOW



Canada

Gestionnaire de systèmes d'information

40 816 $ - 48 157 $
L'Office du transport du grain
Winnipeg (Manitoba)

Nous recherchons une personne très qualifiée pour administrer notre réseau local Novell et s'acquitter notamment des tâches de recherche, d'évaluation, de recommandation, de mise en application et d'exploitation concernant ce réseau.

Vous possédez un diplôme en informatique décerné par une université ou une école technique, ou une combinaison acceptable de scolarité, de formation et d'expérience, et êtes familiarisé(e) avec l'exploitation d'un réseau local Novell. De plus, vous avez acquis une expérience touchant les applications logicielles pour micro-ordinateurs compatibles IBM, MS-DOS ou PC-DOS, FOXPRO, dBASE, Lotus et WordPerfect. La préférence pourrait être accordée aux personnes ayant réussi le programme Certified Netware Engineering (CNE) ou qui le suivent présentement.

La compétence en anglais est essentielle. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi avant le **4 decembre 1992**, en mentionnant le numéro de référence **S-92-51-0305-0346-1(W6F), à l'agent des ressources humaines, Commission de la fonction publique du Canada, 344, rue Edmonton, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Tél.: 233-3889 — **Marie Avanthay, Gérante**



130, boul. Provencher,
Winnipeg, Manitoba R2H 0G3

EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES
VERRES DE CONTACT

Dr. O. Therriault
Dr.J. Garand, successeur du Dr. R.J. Stanners
optométristes

Heures d'ouverture
Du mardi au vendredi de 10 h à 18 h
Le samedi de 9 h à 13 h
Fermé le lundi



À tous les aînés!

AUGMENTEZ VOTRE MOBILITÉ ET VOTRE SÉCURITÉ GRÂCE AU PROGRAMME LOGEMENTS ADAPTÉS : AÎNÉS AUTONOMES (LAAA)

Vous êtes peut-être admissible jusqu'à 2 500 $ pour payer les coûts des adaptations de votre logement.

- si vous êtes âgé d'au moins 65 ans;
- si vous êtes propriétaire-occupant ou locataire;
- si le revenu de votre ménage est faible;
- si vous avez de la difficulté à faire les activités quotidiennes.

Communiquez avec nous

Vous pouvez effectuer des adaptations, comme l'aménagement d'aires de travail sûres et faciles à atteindre dans la cuisine, de rampes, de mains courantes, de poignées de porte en bec-de-cane, de cabines de douche de plain-pied, de sièges de baignoire ou de barres d'appui.

Pour obtenir de plus amples renseignements et une formule de demande, veuillez communiquer par téléphone (204)983-5649 *ou par écrit avec :*

Barbara La Guardia,
Succursale de Winnipeg,
C.P. 964,
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2

Le programme LAAA fait partie de la stratégie du gouvernement du Canada visant l'intégration des personnes handicapées.

La SCHL souscrit au Plan vert du Canada.



Manitoba Hydro VOUS invite à participer à une séance d'information publique

La séance aura lieu le
lundi 30 novembre
à 19 h 30
au bureau de

Manitoba Hydro
685, chemin Springfield
Winnipeg

La séance se déroulera de manière informelle afin de vous permettre d'y participer pleinement et de faire connaître vos idées et vos préoccupations. Vous pourrez écrire vos questions sur des cartes distribuées à cette fin.

Des représentants de la haute direction et des services à la clientèle seront présents afin de vous expliquer les projets de Manitoba Hydro et de répondre à toutes vos questions sur les politiques et les activités de la société.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. **Paulette.**

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.G.



Gilbert Cloutier, c.m.a.
Tél. 943-6828 — 237-0762

Service professionnel:

- **REÉR (personnel ou collectif)**
- **Placements**
- **Transfert de régime de pension**
- **FERR et Rentes (RIFF, Annuities)**
- **Assurance vie et invalidité**





Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. E.B.L.

Pour le directeur Aurèle Rémillard

La coopération à Élie est «complète» et diversifiée

Contrairement à d'autres caisses populaires plus axées sur la francophonie, la Caisse populaire d'Élie est d'abord perçue comme une institution financière par ses membres.

«Dans notre district, c'est mélangé: on a des Allemands, des Français, des Anglais, on a eu des Mexicains, affirme l'actuel directeur, Aurèle Rémillard. Ce n'est pas tellement la langue qui mène le bateau, c'est la coopération entre les différents secteurs.»

Selon lui, les gens ne sont pas tellement conscients qu'ils font affaire avec une caisse populaire. «Pour eux, c'est une institution financière. Il y a toujours eu un mélange des membres. Au départ, il y avait deux anglophones sur le conseil. Ça a toujours été et les gens sont satisfaits de ça. Le monde ne s'est pas fait attraper dans la politique.»

Le succès de la Caisse, c'est donc d'abord la coopération entre les langues? «La coopération dans le plein sens du mot», précise Aurèle Rémillard, qui répond par l'affirmative quand on lui suggère que ce n'est pas juste une coopération financière, c'est une coopération complète.

Des besoins particuliers

«Ce qui a fondé la Caisse, ce n'est pas la nécessité linguistique, c'est le besoin de la communauté. On voit ça se répéter en 1981 quand les caisses de Saint-François et Marquette fusionnent avec Élie.

«Encore là, tu as une caisse française et une anglaise qui viennent se mêler dans le bol de soupe. Ensuite, il y a Saint-Laurent qui vient en 1987. Le moteur en arrière de tout ça, c'est la coopération. C'est la raison d'être.

«Chaque local a ses besoins particuliers. Je ne suis pas contre le fait qu'une caisse comme Saint-Joseph (son lieu de naissance) soit plus forte dans la francophonie qu'Élie.

«Mais la composition de la population est différente. Dans un milieu comme ici, si on regarde l'historique, il n'est pas question d'avoir deux côtés. On est ensemble et on marche ensemble. »

À la Caisse d'Élie pop, c'est le service qui compte, pas l'outil utilisé pour donner ce service, poursuit Aurèle Rémillard. «La Caisse n'a pas été fondée pour faire çi ou pour faire ça. Elle a été fondée pour le service.»



Le directeur Aurèle Rémillard. photo: Yves Chartrand

Cela est d'autant plus vrai qu'à part la Banque d'Hochelaga pour une brève période, aucune autre institution financière ne s'est installée depuis dans la région.

La diversité à Élie, c'est aussi celle de son porte-feuille d'affaires. Le volume agricole ne représente, selon Aurèle Rémillard, qu'environ 18 %. «Nous avons une des plus hautes concentrations de colonies huttérites dans le monde. Le terrain agricole est mangé au fur et à mesure. C'est une réalité avec laquelle il faut vivre.»

La Caisse compense toutefois par la diversité des activités de ses succursales, un avantage que fait remarquer le directeur.

«On est assez bien isolés dans ce sens-là, on ne dépend pas d'une chose. C'est peut-être pour cela qu'on n'a pas eu une grosse augmentation dans une année particulière. Ça ne monte pas vite, mais ça ne baisse pas vite!

«Le volume commercial a plus augmenté que le secteur agricole. On a un bon noyaux de commerçants dans la place. Il n'y a pas eu beaucoup de faillites depuis dix ans. C'est un bon signe pour nous.»

Yves CHARTRAND

Les 50 ans de la Caisse...

... et les 10 ans d'Aurèle

1992 est non seulement l'année du 50e anniversaire de la Caisse populaire d'Élie, c'est aussi le 10e anniversaire de l'entrée en fonction d'Aurèle Rémillard comme directeur général

Au cours de cette période, l'actif est passé l'actif de 10,3 à plus de 25 millions $, en partie grâce à l'arrivée des trois succursales à Saint-François-Xavier, Marquette et Saint-Laurent, précise le natif de Saint-Joseph. L'institution compte maintenant 2 500 membres.

Quelques mois après l'arrivée d'Aurèle Rémillard en avril 1982 (en provenance des Credit Unions où il avait travaillé une dizaine d'années), la Caisse pop d'Élie s'est convertie à l'informatique avec l'aide du service Télé-Pop de la Fédération des caisses. «Le nombre d'employés est assez stable, les rôles ont été ajustés. L'ordinateur a permis la croissance sans augmenter le nombre d'employés.»

Tout de même, certaines succursales ont ajouté du personnel et ajusté des heures d'ouverture. «On répond aux besoins. C'est une croissance équilibrée. Il n'est pas question de croître juste pour le plaisir. C'est une croissance contrôlée, on peut dire. L'accent n'est pas juste sur la croissance.»

Mais les choses ont «modéré» depuis deux ans à cause de la récession. La Caisse a des projets derrière la tête, mentionne Aurèle Rémillard. Mais c'est une période à se tenir les yeux ouverts. «Ça va rester comme ça pour la durée de la récession. Ce sont des années pas trop pires, mais il faut faire attention. On a une bonne base, mais il ne faut pas penser que ça ne va pas changer.»

Y.C.



À gauche, le premier édifice de la Caisse populaire d'Élie. À droite, Paul-Émile Désilets, membre fondateur, membre du premier conseil d'administration et directeur de 1948 à 1970.

Premier conseil d'administration

Selon l'actuel directeur Aurèle Rémillard, il était composé de Oris Aquin, Paul-Émile Désilets, Richard Désilets, Mary et John Monkhouse, ainsi que du président Hector Désilets.

Pendant les difficiles années 50

La Caisse a sauvé bien des gens

«J'ai un caractère prompt et je suis têtu comme un vieux mulet, lance Oris Aquin, 86 ans le 30 avril prochain, mais ça a l'air que ça prend ça pour être gérant!»

Premier gérant de la Caisse populaire d'Élie qui fête ses 50 ans cette année, Oris Aquin a aussi une excellente mémoire. «J'aime parler, dit-il. Je suis comme une télé; on tourne le bouton et je suis lancé.»

Oris Aquin se rappelle sa création de la caisse. «Les soeurs nous faisaient sauver des piastres. Quand on a eu 17,35 $, on a appliqué pour la charte.»

Dans la foulée du mouvement de création de caisses franco-manitobaines lancé par Adélard Couture, les pionniers de la Caisse pop d'Élie avaient formé un groupe d'études en 1941 et obtenu leur charte en 1942.

Avec Oris Aquin, Paul-Émile, Richard et Lionel Désilets figurent parmi les membres fondateurs francophones. Élie a été la 16e caisse à obtenir une charte.

Oris Aquin, gérant de la caisse et de la coop jusqu'en 1948, se rappelle que la charte était bilingue: «Il y avait beaucoup d'Écossais à Élie. On marchait par le "Pool", qui était bilingue. Il y avait un chef pour les catholiques, c'était moi, et un chef pour les protestants. N'importe qui pouvait être membre de la caisse du moment qu'il était catholique ou protestant.»

Le 2 décembre 1946, un feu ravage la caisse. Le magasin de la coop était attenant: «Il n'y avait pas de coffre-fort, explique Oris Aquin. On est entrés par la porte du magasin, on a essayé de sortir le bureau (qui contenait les papiers) mais il était plus large que la porte.

«A fallu défoncer le mur. On a sorti Beaudry (un des hommes venus aider) pareil comme un chien en train d'étouffer. Il a passé proche d'y rester!

«Une chance que l'inspecteur des caisses était venu le 2 novembre; il avait inspecté les livres et il avait les records. Avec ça, on a pu refaire les livres. On a trouvé les billets dans la filière, ça avait brûlé comme un catalogue. On a pu voir ce qui était écrit sur les prêts avec une loupe.

«Je me rappelais le nom de tous les membres, il y en avait 35. Ils ont tous signé des papiers certifiant combien ils avaient à la caisse. Finalement, personne n'a perdu d'argent.» Après le feu, Oris Aquin démissionne et Paul-Émile Désilets le remplace.

Un nouvel édifice sera construit en 1953, puis en 1978. Les caisses de Marquette et Saint-François se joindront à celle d'Élie en 1981, et celle de Saint-Laurent fera de même en 1987, amenant l'actif à un peu plus de 25 millions $ à ce jour.

Henri Alarie, président du conseil d'administration depuis 1970 et membre du conseil depuis 1959, rappelle les bienfaits du système coopératif: «Ça permet de s'entraider. En 1954 et en 1955, on a connu deux ans sans récolte, et en 1956 on a été inondé deux fois.

«À l'automne, on a eu de la pluie et de la grêle, mais on a pu sauver la récolte. Pendant deux ans, les gens ont dû emprunter à la caisse pour payer leurs taxes. La caisse a sauvé bien des gens.»

Sylviane LANTHIER



photo: Yves Chartrand

Oris Aquin et des documents rescapés de l'incendie de 1946: «Avant la caisse, on était avec les Huttérites. Quand ils ont quitté pour Winnipeg, il a fallu avoir notre propre caisse.»





Henri Alarie et sa plaque de 25 ans de service présentée en 1987: «La caisse populaire est la seule institution financière du village. Sans elle, il faudrait aller à Winnipeg.»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
* Également membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 233-1038
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...
BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*



Une bonne soirée porte un nom



Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472

Nécrologies

Alice Prendergast

Le jeudi 19 novembre 1992 au Foyer Valade, est décédée Mlle Alice Prendergast, à l'âge de 96 ans.

Elle laisse dans le deuil une soeur, Mme Françoise Scott, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Elle a été précédée dans la mort par ses parents qui étaient des pionniers de Saint-Boniface: son père, le juge en chef James Emile Prendergast, et sa mère Olivine Mondor, ses frères, le Dr James Prendergast, Jean, Albert et Pierre, ses soeurs, Etiennette (Mme J. Bourgoin de Montréal), Marichette (Mme Ernest Gagnon), Antoinette (Mme Siméon Tremblay), Cécile (Mme Allan Hutchinson) et Marcelle Prendergast.

Née le 6 avril 1896, Mlle Prendergast a fait ses études au couvent d'Hochelaga à Montréal et à l'Académie St-Joseph de Saint-Boniface. Elle était également membre de la Ligue féminine catholique de la paroisse St-Ignace de Winnipeg.

Tante Alice était une personne très charitable. Ses organismes favoris parmi plusieurs étaient les missionnaires en Afrique. On se souviendra d'elle comme d'une femme gentille et distinguée.

La messe de la Résurrection a eu lieu le lundi 23 novembre 1992 à 14 h. L'abbé Ubald Lafond était le célébrant. L'inhumation a suivi dans le terrain familial au cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface.

La famille est très reconnaissante pour les soins donnés à tante Alice, spécialement à l'infirmière Monique Joyal pour son dévouement exemplaire.

La direction des funéraille avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.



Thérèse Pelletier

Doucement à l'Hôpital Saint-Boniface le mercredi 11 novembre 1992 est décédée Thérèse Pelletier à l'âge de 82 ans.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs Felix et Léontine Pelletier, Isabelle Rover, Henri et Ernestine Pelletier, Joseph et Rolande Pelletier, Albert Garet et Alice Clément ainsi que ses belles-soeurs Mme Amanda Brunet et Mme Noëlli Pelletier.

Elle a été précédée dans la mort par ses frères Émile, Marcel et Jean, sa soeur Joséphine Robert et son beau-frère Léo Clément.

Tante Thérèse était une personne bien spéciale. Tout au long de sa vie, elle a dévoué son temps et ses énergies au soin de ses frères et soeurs benjamins ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle nous a tous touché de sa tendresse.

Le service funèbre a eu lieu à l'église des Saints-Martyrs Canadiens le vendredi 13 novembre 1992. L'abbé Jean-Louis Rocan était le célébrant.

Les porteurs étaient des neveux: Roland, René, Gilles et Charles Pelletier, Robert Clément et Ronald Nicolas.

La famille désire remercier tous ceux qui ont offert une marque de sympathie. Un merci spécial à l'abbé Rocan, la chorale et les servants de messe de la paroisse des Saints-Martyrs.

Marcel Roger Champagne (Mars)

Le 21 novembre 1992, à l'âge de 57 ans, est décédé paisiblement à l'Hôpital Victoria, après une courte maladie (le cancer).

Élevé à Saint-Boniface, Marcel a fréquenté l'école Provencher. Il a travaillé au CN de 1955 à 1991. Transféré à Toronto en 1978, puis à Montréal en 1981, Marcel a pris sa retraite en juin1991. Ses emplois furent comme officiers dans les domaines du développement, de la conception, de l'organisation et des relations avec les employés.

Il laisse dans le deuil son épouse Huguette (née Bouchard); sa fille Lynne (Kirk McNiven), de Tyndall, Manitoba; son fils Denis (Suzanne Martel) de Montréal et son petit-fils Colin Cormack; sa mère Maria Champagne; son frère et ses soeurs: Édouard (Ottawa), Art (Jean) de Cobourg, Ontario, Adrien (Cécile), Jeannine (Mel) Cadorath, Annette Savoie, tous de Winnpeg; son beau-frère Gilles Bouchard (Marina) de Kansas City; sa belle-mère bien-aimée Rose Bouchard; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Il a été précédé dans la mort par son père Aimé, sa soeur Geraldine, ses frères Maurice et Henri, ses beaux-frères Gilles Savoie et Raymond Bouchard, et son beau-père Joseph Bouchard.

On se souviendra de Marcel pour son implication comme président du Centre culturel franco-manitobain, au Festival du Voyageur, chez les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface, au Village Canadien Co-op Ltée, au Parti libéral de Saint-Boniface/Rivière-Seine et à la paroisse St. Timothy's. Il aimait beaucoup l'Afrique, où il passa plusieurs mois avec CANAE.

On se rappellera aussi de Marcel pour sa générosité, son accueil et sa gentillesse à l'égard de tous. Grand-papa manquera beaucoup à Colin.

Les porteurs étaient Denis Couture, Lucien Marcoux, Georges Pelletier, Paul Bouchard, Robert Bouchard et Kirk McNiven.

Un merci spécial aux amis, au personnel de l'Hôpital Victoria, Dr Ian Maxwell, Helen Hudson du département d'oncologie, l'abbé Paul Campeau, et à Neil et Donna Larson pour leur appui en ces temps difficiles.

La messe de la Résurrection a été célébrée par l'abbé Paul Campeau le mardi 24 novembre à 14 h à l'église Christ-Roi, 857, chemin St. Mary's. Le service s'est terminé à l'église. L'incinération a suivi. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Green Acres.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent faire un don à la mémoire de Marcel à la Fondation de l'Hôpital Victoria, au soin du département d'oncologie, 2340, chemin Pembina, Winnipeg, Manitoba, R3T 2E8.

La direction des funérailles de M. Marcel Champagne a été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles; Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.P.

Marie Fouasse (née Bonnefoy)

Paisiblement en présence de ses deux filles et de sa petite-fille Rochelle Walsh, au Foyer Notre-Dame le dimanche 22 novembre 1992, est décédée Mme Marie Fouasse de Notre-Dame-de-Lourdes à l'âge de 99 ans et 6 mois.

Elle laisse dans le deuil ses deux filles, Cécile et son époux Michael Tarko de Notre-Dame, et Reine et son époux Joseph Deda de Winnipeg; une bru, Jeanne Fouasse de Notre-Dame; dix petits-enfants, 16 arrière-petits-enfants, et trois arrière-arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Elle a été précédée dans la mort par son époux Julien, et par ses deux fils Maurice et Germain.

Mme Fouasse a passé toute sa vie à Notre-Dame-de-Lourdes. On se rappellera d'elle pour son sens de l'humour. Elle aimait danser, chanter, aller à la pêche, jardiner, et prenait aussi plaisir à s'occuper de ses fleurs. Elle manquera à sa famille et à ses amis.

Le service funèbre a eu lieu à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le mercredi 25 novembre 1992. Les prières ont été récitées à 13 h 30, suivies de la messe de la Résurrection à 14 h. L'abbé Rodrigue Bouchard était le célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits au Foyer Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, MB, R0G 1M0.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.



Joseph Pétrin

Paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface le 17 novembre 1992, est décédé à l'âge de 69 ans Joseph Pétrin (Tommy) époux de Thérèse Pétrin née Vinette de Saint-Boniface.

Joseph est né le 20 mai 1923. Il avait pris sa retraite à 65 ans, après avoir travaillé pour Building Products de 1975 à 1987. Il laisse dans le deuil outre son épouse et l'amour de sa vie Thérèse, son fils Joseph et son épouse Bev de North Battleford, sa soeur Eva, son beau-frère Gérard Siane, son frère Charles et belle-soeur Elma, sa soeur Thérèse Somerotte.

Il a été prédécédé par son père Méderic Pétrin en 1969 et sa mère Evangéline Nolin Pétrin 1948. Il aussi de nombreux neveux, nièces, cousins, cousine et ami.e.s., ainsi qu'une dernière tante, Alphonsine Nolin Desmarais.

Le service a eu lieu le 20 novembre 1992.

La famille désire remercier sincèrement le personnel des soins intensifs de l'hôpital Saint-Boniface ainsi que les amis qui ont assisté au service.



Stella Caron (née Regnier)

Le dimanche 15 novembre 1992 au Foyer Valade, Stella Caron est décédée paisiblement à l'âge de 92 ans.

Précédée dans la mort par son époux Léon le 17 août 1982, elle laisse dans le deuil ses enfants: Charles et son épouse Fleurette de Saint-Vital, Bernard et son épouse Margaret de Victoria, C.-B., Roger et son épouse Lois, Wilfrid et son épouse Lorraine de Charleswood, Rose-Marie et son époux Robert Regan de Vancouver, soeur Pierrette m.o., Antoinette et son époux Lucien Dufresne de Kenora, André et son épouse Irène de Saint-François-Xavier, 34 petits-enfants, et 24 arrière-petits-enfants, trois belles-soeurs, Juliette, Rachelle et Solange Regnier, un beau-frère, Emmanuel Lemoine, ainsi que plusieurs neveux, nièces, amis et parents.

Les prières ont été récitées à 19 h le mardi 17 novembre 1992 au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe de la Résurrection a été célébrée à 14 h le mercredi 18 novembre 1992 à l'église de Saint-François-Xavier. Le père Marc Monforton, o.m.i., était le célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial.

La famille désire remercier sincèrement les Soeurs Grises, les infirmières et le personnel du Foyer Valade et le Dr Nicole Caron-Boulet.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent faire des dons au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg, R2M 5M4 ou à l'organisme charitable de leur choix.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Remerciements

Avec mes enfants Christelle, Sylvain, Ginette et Joël, je tiens à remercier tous ceux et celles qui nous ont communiqué leurs sentiments de sympathie et d'encouragement à l'occasion de la mort de Priscille.

Nous remercions les personnes qui se sont dévouées aux soins de santé, celles qui ont fait des visites pastorales ou des sessions de prières.

Votre support spirituel et matériel, vos gestes d'amitié ont été très appréciés au cours de la maladie: Priscille m'a souvent dit au cours de sa maladie qu'elle aurait bien voulu pouvoir vous remercier elle-même pour ce qu'elle a reçu de vous.

Le Seigneur Jésus est venu la chercher alors qu'elle était bien précieuse ici-bas. Personne ne connaît son plan divin, mais la pensée de sa petite fille Ginette le résume peut-être: «Jésus est venu chercher maman, parce qu'il l'aimait beaucoup, beaucoup».

Soumise dans la foi et l'espérance au plan de Dieu et unie à vos si nombreuses prières, c'est dans une grande paix et une grande confiance qu'elle a continué sa route avec Jésus, son bien-aimé.

Gérard Rioux

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 28 novembre

7h00 Télé-M Jem
7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h50 CBWFT Touftoufs et Pallisards
8h00 Télé-M G.I. Joe
8h20 CBWFT Clyde
8h30 Télé-M Les tortues Ninja
8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
9h00 Télé-M Le championnat des quilles
9h15 CBWFT Vazimolo
9h40 CBWFT Looping
10h00 CBWFT Tiny toons
Télé-M Bon appétit
10h15 TV-5 Autovision
10h25 CBWFT Où est Charlie?
10h45 TV-5 Jeunes autrement
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Le miracle de la 34e rue
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT La semaine à l'assemblée nationale
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: Santa Claus
TV-5 Chassés-croisés
13h00 Télé-M Bugs Bunny
TV-5 Viva
13h30 Télé-M Le défilé du Père Noël
14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Mémoire
15h00 Télé-M Le tour du Québec
TV-5 Des chiffres et des lettres
15h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Bugs Bunny
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les rédacteurs en chef
17h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Jeopardy
TV-5 Reportages
18h00 CBWFT Métropolis
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné-extra: Un quartier d'enfer
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Sacré soirée
21h00 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'heure juste
TV-5 Musique classique
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h05 CBWFT Télésélection: Festival Yves Montand: Tout feu tout flamme
22h20 Télé-M TVA sports
22h35 TV-5 Bon week-end
22h42 Télé-M Ciné-lune: Les Rolling Stones
23h05 TV-5 Journal télévisé suisse
23h35 TV-5 Thalassa
0h35 TV-5 Sacré soirée
2h05 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 29 novembre

7h00 Télé-M Les transformers
7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir
7h31 CBWFT Caliméro
8h00 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Vision mondiale
8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques
9h00 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Sur la colline
9h15 CBWFT Manigances
9h30 Télé-M Sans détour
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, par Robert Sansoucy, ptre.
Télé-M On rénove
10h15 TV-5 Musicales
10h30 Télé-M Journal de l'histoire
11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Le bon, la brute et le truand
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 À découvert
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité
13h00 CBWFT Les matinées du dimanche
TV-5 Ex-libris
14h00 CBWFT Les matinées du dimanche
Télé-M Le cardinal Léger et ses oeuvres
TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Millefeuille
Télé-M Top musique
15h30 CBWFT Génies en herbe
TV-5 Espace francophone
16h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 Télé-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans
17h30 TV-5 Hôtel
18h00 CBWFT Découverte
Télé-M Star d'un soir
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Le dimanche
TV-5 7 sur 7
19h30 CBWFT 10 ans... vous voulez rire?
Télé-M Tête à tête
20h00 TV-5 Caractères
20h30 CBWFT Les beaux dimanches: 60e anniversaire de Vincent-d'Indy
Télé-M Le TVA, édition réseau
21h01 Télé-M Cinéma du dimanche: L'hôtel New Hampshire
21h05 TV-5 Ramdam
21h30 TV-5 Musique classique
22h30 TV-5 En appel
22h45 CBWFT Les nouvelles du sport
23h00 CBWFT Le clap
Télé-M TVA sport
TV-5 Journal télévisé belge
23h12 Télé-M Vision mondiale
23h30 CBWFT Ciné-club: Police
TV-5 7 sur 7
0h12 Télé-M Le monde à venir
0h30 TV-5 Caractères
1h35 TV-5 Ramdam
2h00 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé-M : 28/43** **TV-5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 30 novembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
11h15 CBWFT Comme on est
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Vents d'automne
13h00 TV-5 Sacré soirée
13h30 CBWFT Vie de famille
14h30 CBWFT Sporthèque: Albertville en rappel
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La montagne du Hollandais
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Taquinons la planète!
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Jamais deux sans toi
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M L'or du temps
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h05 TV-5 Azimuts
21h25 CBWFT Le point
21h35 TV-5 Dossiers justice
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h10 TV-5 Le fils Cardinaud
22h30 Télé-M TVA sports
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Marilyn
22h55 Télé-M Mongrain de sel
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT La politique fédérale
23h25 CBWFT Second regard
23h40 TV-5 Téléobjectif
0h40 TV-5 Bas les masques
1h45 TV-5 Azimuts
2h15 TV-5 Radio France internationale

Mardi 1er décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
César le magicien
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Jaune revolver
13h00 TV-5 Bas les masques
13h30 CBWFT L'art de vivre
14h05 TV-5 Ramdam
14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h00 CBWFT La cour en direct
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Comment ça va?
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Montréal P.Q.
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Tell quel
19h40 TV-5 Mon oeil
20h00 CBWFT Amériques 500, à la redécouverte du nouveau monde
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Stars 90
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Grand écran
22h30 Télé-M TVA sports
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Marilyn
22h55 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Millefeuille
23h30 TV-5 Tell quel
23h50 CBWFT Cinéma: Oriane
0h10 TV-5 Mon oeil
0h30 TV-5 Stars 90
2h30 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 2 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Voyage grandeur nature
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Tell quel
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Les yeux verts
12h40 TV-5 Mon oeil
13h00 TV-5 Stars 90
13h30 CBWFT Le temps de vivre
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Santa Barbara
14h55 TV-5 La chance aux chansons
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h02 CBWFT Les piliers du rêve
18h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M Cinéma du mercredi: Annie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT L'or et le papier II
TV-5 Géopolis
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Le jeune homme vert
21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 Télé-M Benny Hill
TV-5 Musique classique
22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h31 Télé-M TVA sports
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Autant savoir
22h50 CBWFT Marilyn
22h59 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Cinéma: Sans famille, sans le sou, en quête d'affection
23h30 TV-5 Géopolis
0h30 TV-5 Le jeune homme vert
1h30 TV-5 Le divan
2h00 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 3 décembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iris, le gentil professeur**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
10h30 CBWFT **Tao Tao**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Géopolis**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Café Europa en uniforme**
13h00 TV-5 **Le jeune homme vert**
13h30 CBWFT **Cinéma: Les cowboys ne pleurent pas**
14h00 TV-5 **Le divan**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Tous pour un**
Télé-M **Docteur Doogie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Lance et compte II**
Télé-M **Minisérie: Le dernier rendez-vous**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Raison passion**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **À tout prix**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Musique classique**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
TV-5 **Montagne**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Marilyn**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Nous irons au paradis**
23h30 TV-5 **Faut pas rêver**
0h30 TV-5 **Envoyé spécial**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 4 décembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iris, le gentil professeur**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
10h30 CBWFT **Tao Tao**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Grand écran**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Météore**
13h00 TV-5 **Envoyé spécial**
13h30 CBWFT **Cinéma: Je hais les acteurs**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**
15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Jeunes autrement**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Bondie et Cie**
Télé-M **Rira bien...**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les grands films: Pas de répit pour Mélanie**
Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **La surditude guinéenne**
19h30 Télé-M **Ciné-enquête: Requiem pour une star**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **La poudre aux yeux**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
TV-5 **Embarquement porte n° 1**
22h50 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 TV-5 **La surtitude guinéenne**
23h50 CBWFT **Cinéma: Birdy**
0h16 Télé-M **Le monde à venir**
0h30 TV-5 **Bouillon de culture**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 28 novembre au 4 décembre 1992

Samedi 28 novembre

19h00 Télé-M **Un quartier d'enfer**
Am. 1987. Drame policier de G.S. Brown. Mise en charge d'un commissariat de police, une femme lutte contre la corruption chez ses collègues.

22h42 Télé-M **Les Rolling Stones**
Am. 1982. Spectacle muscial de H. Ashby. Compte-rendu de concerts donnés par le groupe rock «Rolling Stones» au cours d'une tournée américaine en 1981.

22h05 CBWFT **Tout feu tout flamme**
Fr. 1981. Comédie de J.-P. Rappeneau. Un homme, père d'une jeune femme qui est l'attachée de presse du président de la République, est un aventurier de longue date et un bourlingueur. Il revient en France pour flouer encore une fois sa famille, mais doit faire face à cette jeune femme de caractère qu'est devenue sa fille.

Dimanche 29 novembre

21h01 Télé-M **L'hôtel New Hampshire**
Am. 1984. Comédie dramatique de R. Richardson. La vie mouvementée d'une famille farfelue installée dans une ancienne école qu'elle a transformée en hôtel.

23h30 CBWFT **Police**
Fr. 1983. Drame policier de M. Pialat. Le commissaire Mangin est sur la piste de tranfiquants de drogue. Il mène une descente dans l'appartement parisien d'un Nord-Africain, qu'il arrête en compagnie de sa maîtresse. Après sa libération, cette dernière demande à Mangin de la protéger de ses anciens associés.

Mardi 1er décembre

23h50 CBWFT **Oriane**
Fr.-Vénézuélien 1984. Drame sentimental de F. Torres. Une jeune femme hérite de l'hacienda de sa tante Oriane et découvre son passé.

Mercredi 2 décembre

18h30 Télé-M **Annie**
Am. 1982. Comédie musicale de J. Huston. Les mésaventures d'une orpheline choisie pour vivre une semaine chez un milliardaire.

23h20 CBWFT **Sans famille, sans le sou, en quête d'affection**
It. 1972. Comédie de V. Gassman. Sorti de l'orphelinat à l'âge de trente ans, un homme rêve de retrouver sa maman.

Jeudi 3 décembre

19h00 Télé-M **Le dernier rendez-vous**
Mélodrame de C. Jarrott. Mariée à un diplomate durant la Première Guerre mondiale, une Française s'installe à Los Angeles où elle donne naissance à deux filles. (Dernière de 6).

23h20 CBWFT **Nous irons tous au paradis**
Fr. 1977. Comédie sentimentale de Y. Robert. Étienne, cadre supérieur marié à un femme admirable mais jaloux comme un tigre; Bouly, séducteur né trompé par les femmes; Simon, médecin pied noir ingénieux dans ses rapports avec ses patientes mais désarmé devant sa mère et enfin, Daniel, marchand de voitures plus porté sur le sexe dit fort...

Vendredi 4 décembre

19h00 CBWFT **Rafales**
Can. 1990. Drame de A. Melançon. La veille de Noël, pendant une tempête de neige, un animateur de radio est témoin d'un cambriolage commis par deux frères et devient l'otage de l'un deux qui s'est enfui avec le butin et qui est prêt à utiliser les ondes pour demander la libération de son frère arrêté après le crime.

19h30 Télé-M **Requiem pour une star**
Am. 1971. Drame policier de R. Quine. Un détective s'emploie à incriminer une ancienne vedette de cinéma coupable d'un meurtre.

23h50 CBWFT **Birdy**
É.-U. 1985. Drame psychologique de A. Parker. Birdy, interné dans un hôpital psychiatrique, se prend pour un oiseau. Son médecin fait appel à son meilleur copain dans l'espoir de le ramener à la réalité.

La page de BICOLO

J'aimerais dire un gros merci à Francofonds, à la Fédération des comités de parents, à Chez le Disquaire et à La Boutique du livre. Avec leurs généreux dons, ils me permettent de donner des prix chaque semaine ou pour les concours.

Salut toi!

Comment vas-tu cette semaine? Que penses-tu de tes dents? Je n'y pense pas trop souvent...sauf quand je vais voir le dentiste! C'est là que je me souviens pourquoi j'aurais dû les brosser plus souvent!

Bonne semaine.

Bicolo



Questions

? *Savais-tu que* tes dents sont les parties les plus dures de ton corps? Elles sont plus dures que tes os.

? *Savais-tu que* sans te dents, tu ne pourrais pas manger des aliments qui doivent être mâché? Tu pourrais seulement avaler des liquides ou des aliments.

? *Savais-tu que* sans tes dents, tu aurais de la difficulté à prononcer le son «th» en anglais, comme dans le mot "the".

? *Savais-tu que* tes dents contribuent à ta belle apparence?



Le fluorure

Le fluorure est absorbé par l'émail à mesure que la dent pousse. Ce produit chimique aide la dent à résister aux acides présents dans la bouche, et qui contribuent à la carie.

Quel dentifrice contient du fluorure?

Membre gagnant de la semaine

10051

Monique Fillion
Eddystone (Manitoba)

11 ans

Concours de Noël

Comparée à beaucoup d'autres traditions de Noël, qui datent de loin, la carte de Noël est une nouvelle coutume.

Une des premières personnes à envoyer une carte était la reine Victoria d'Angleterre en 1840. De là, les gens ont continué à envoyer des cartes de Noël à leurs amis.

L'année dernière tu as dessiné une carte de fête pour Jésus. Cette année, j'aimerais que tu me dessines un TIMBRE que tu pourrais coller sur une carte de Noël.

Je t'en donne un exemple.

Fin du concours le 4 décembre 1992.

Coupon de participation

Nom: ____________________

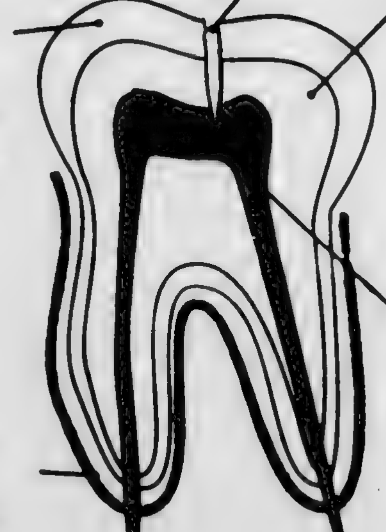
Adresse: ____________________

____

____

Âge: __________ **# de membre:** __________

Démêle les lettres et forme les noms des différentes parties de la dent.



❶ LAIME
Recouvre les dents. Ne peut pas se réparer une fois endommagé.

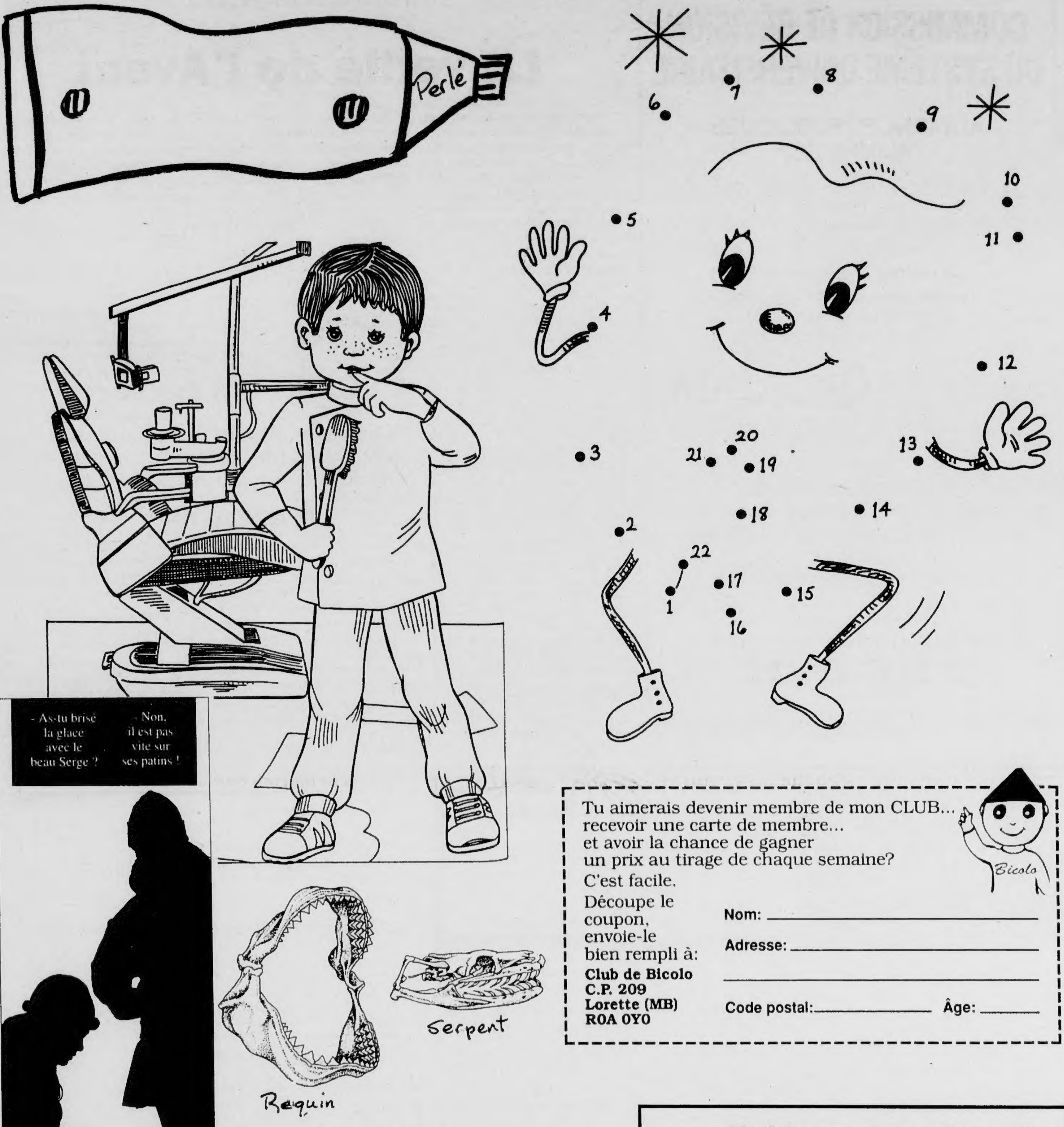
❷ MENECT
Aide à garder la dent dans la mâchoire.

❸ RACEI

❹ ROIVIE
Forme la majeure partie de la dent.

❺ PELUP
Partie vivante de la dent. Elle contient le nerf qui permet de sentir la douleur des maux de dents.

Réponse:
1. Émail
2. Cement
3. Carie
4. Ivoire
5. Pulpe



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB… recevoir une carte de membre… et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______

Questions

? ***Savais-tu que*** les oiseaux, les crapaux, les tortues et certaines baleines n'ont pas de dents?

? ***Savais-tu que*** les dents des serpents sont courbées vers l'intérieur de la bouche? Comme ils avalent leur proie en entier, leurs dents leur permettent de pousser leur proie vers l'arrière de la gorge.

? ***Savais-tu que*** les dents du requin qui ressemblent à de petites scies et poussent en rangées (voir le dessin)? Quand ils en perdent une, une autre de la rangée précédente la remplace.

J'ai lu un bon livre!!!

EXPÉDITION CHEZ LES DINOSAURES
d'Edward Packard
Édition Héritage Jeunesse

➤ Lors d'une expédition à la recherche de dinosaures fossiles, tu tombes dans un trou. Tout à coup, tu te retrouves il y a cent millions d'années, à l'époque où les dinosaures habitaient encore la Terre! Tu entends un bruit au-dessus de ta tête. Un reptile volant géant pique droit sur toi.

➤ Cette série de livres est très intéressante car tu peux choisir comment finir l'histoire. L'auteur te fournit 2 ou 3 fins différentes et tu choisis.

Pour enfants de 9 à 12 ans.

Gracieuseté de la Boutique du livre.

La chronique religieuse †

La veille de l'Avent

Nigolaski interpelle son ami Andréika: «Comment se fait-il que tu ne viennes jamais me visiter?» Et Andréika de lui répondre: «Mais j'y suis allé mardi soir dernier. Ton auto était à la porte, les lumières étaient allumées, j'ai frappé, il n'y a pas eu de réponse. Je suis allé te visiter, mais c'est toi qui n'étais pas là.»

Notre ami Nigolaski, Nigo pour ses intimes, répond: «Ah oui! Ce soir-là, je m'étais endormi sur le fauteuil et je n'ai rien entendu. J'ai manqué ma chance de t'accueillir chez moi.»

Dans la vie de tous les jours, nous sommes parfois Nigo nous aussi. L'ami qui vient nous visiter, c'est le Seigneur Jésus. Trop souvent, nous sommes endormis. Le Seigneur est là, il frappe à notre porte, il veut entrer chez-nous, mais nous manquons l'occasion de l'accueillir et de converser avec Lui parce que nous dormons.

C'est pourquoi, chaque année, le temps de l'Avent nous est offert pour veiller et reconnaître sa présence dans nos vies. Le Seigneur Jésus, dans l'exhortation que nous trouvons dans l'Évangile du premier dimanche de l'Avent (le 29 novembre), nous invite à une attitude de vigilance. «Veillez donc, car vous ne connaissez pas le jour où votre Seigneur viendra» (1)

Afin de comprendre cette invitation, il est essentiel de situer notre histoire personnelle de salut dans le cadre de l'histoire de salut de l'humanité entière. Dieu créa l'humanité et lui prodigua son amour. Mais lorsque le péché vient faire obstacle à cet amour, Dieu promet d'envoyer un Sauveur. Cette promesse s'accomplit par l'incarnation de son Fils, le Seigneur Jésus.



Marcel Carrière
prêtre

Nous parlons de cette intervention de Dieu en termes de VENUE du Seigneur. Par sa mort-résurrection, le Christ vient instaurer le Royaume de Dieu son Père. Nous vivons présentement dans ce Royaume en attente de la VENUE du Seigneur à la fin des temps quand la gloire de Dieu sera complètement manifestée.

Par cette transformation radicale de la création entière, qui inclut notre propre résurrection dans la gloire, nous verrons Dieu de nos propres yeux. Cette espérance de la VENUE du Seigneur, Roi de l'univers, fait partie de notre foi chrétienne.

En attendant ce retour du Christ Jésus, nous sommes invités à mettre en pratique ce que nous prions dans le Notre Père: «Que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel». Nous sommes responsables de collaborer à la construction du Royaume de Dieu sur terre par nos oeuvres et nos paroles.

Le Seigneur Jésus est venu en s'incarnant, il a reçu un corps humain de la Vierge Marie. Il a partagé en tout notre condition humaine, à l'exception du péché. Il est mort et ressuscité pour nous sauver, pour nous libérer du mal et du péché. Nous attendons sa venue dans la gloire à la fin des temps. Mais il y a aussi une autre VENUE du Seigneur. Celui-ci vient dans notre vie de tous les jours.

L'Avent nous est offert pour éveiller nos sens afin de reconnaître le Seigneur Jésus qui est là dans les petits événements de tous les jours: un enfant qui demande de l'attention, un ami qui a besoin d'être écouté, une personne qui souffre et qui cherche le réconfort... Le Seigneur Jésus se rend présent dans le simple quotidien.

Ne soyons pas endormis sur le fauteuil de nos habitudes et de notre confort. Ne soyons pas endormis et insensibles aux besoins de nos frères et soeurs que nous rencontrons chaque jour.

C'est dans la mesure où nous serons éveillés et vigilants que nous pourrons apercevoir la VENUE du Seigneur chaque jour de notre vie. Prenons le chemin de la prière et ravivons notre foi.

Bonne veille!

Bon Avent!

(1) Matthieu 24,42

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

PRIÈRE au Sacré-Coeur: Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. A.L.D.
797-

PRIÈRE au Sacré-Coeur: Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oublez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. B.R.
796-

GAGNANTS au Club Richelieu de la Rivière-Rouge: Yolande Rivard, Rose Lima Malo, Étienne Aubry, Roger Robidoux, Marcel Beaudet, Jaqueline Rémillard, Hector Bahuaud.
799-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. T.S.
804-

Recherche

RECHERCHE: appartement meublé ou semi-meublé et pension dans Saint-Boniface. Homme seul désire endroit paisible et tranquille. Composez en soirée le 233-0865.
754-

RECHERCHE: gardienne qui pourrait venir chez moi (à Saint-Vital) 4 à 5 demi-journées par semaine pour garder un garçon de 3 ans. Appelez Monique au 255-3015.
801-

À vendre

À VENDRE: orgue électrique Hammond. 2 claviers. Convenable pour église ou maison. Payée 10 000 $. Demande 3 000 $ ou meilleure offre. 254-7244.
789-

À VENDRE: manteau de vison brun, long, comme neuf. Taille 13. Acheté à La Baie en 1990. Prix très raisonnable. 233-0517.
794-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233-1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: 201, Des Meurons, très grand app. de 2 chambres à coucher, syst. séc., air climatisé, lave-vaisselle, grand débarras, 515 $/mois. Libre immédiatement. Composez le 237-3470 ou le 237-7125.
773-

À LOUER: appartement double pour couble au Foyer Chez Nous. Loyer, 25 % des revenus. Appelez Lionel au 233-7761.
776-

À LOUER: Appartement d'une ou 2 chambres à coucher. 245, boulevard Provencher. Irène-concierge. Sonnez au 29. 233-0198.
781-

À LOUER: appartement d'une et deux chambres à coucher, tous les services inclus, avec entrée privée. 345 $ + 475 $/mois. 231-1881, 233-3457 et 231-1090.
783-

À LOUER: app. d'une chambre à coucher au sous-sol avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre le 1er décembre. - À LOUER: Stationnement pour une auto au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224.
788-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale. Services inclus. 350 $/mois. Disponible le 1er décembre. Composez le 233-6091.
791-

À LOUER: app. au 433 1/2, rue Aulneau, Saint-Boniface. 350 $ plus électricité. Il y a une laveuse et sécheuse. Une chambre à coucher, cuisine et salon. Tél.: 737-2653 ou 737-2287 après 18 h.
795-

MAISON À LOUER: Saint-Boniface, 2 ou 3 chambres à coucher, rénové, air climatisé, garage avec porte électrique, plancher de bois dûr, 4 appareils inclus. 550 $ plus services. Composez le 1-422-8579.
798-

APPARTEMENTS À LOUER: au 175, rue Masson, 2 chambres à coucher, stationnement inclus. 350 $ par mois. Libre le 1er décembre. Composer le 233-3753.
800-

À LOUER : appartement d'une chambre à coucher. 360 $ inclus stationnement et services. Entre l'hôpital et le collège. 233-1080.
802-

À LOUER: Saint-Boniface (1) Garçonnière 290 $. (2) Duplex d'une chambre à coucher 325 $ plus services. (3) Duplex de 2 chambres à coucher 590 $ et 495 $. Paul 941-1913 ou 233-2171.
803-

QUIZ

Action! On tourne!



QUESTIONS

1. Le film de l'année selon les prix Génie a-t-il été présenté lors du festival franco-manitobain Cinémental?

2. Depuis quand décerne-t-on les prix Génie au Canada?

3. Qu'est-ce qu'une girafe en vocabulaire cinématographique? et un clap?

4. On dit que le cinéma est le septième art. Pouvez-vous nommer les six premiers puis le huitième et le neuvième?

5. Qui a été le premier a dessiné les plans pour une machine projectrice d'images?

6. Quel film a été le plus vu en salle dans le monde?

7. Pouvez-vous nommer cinq acteurs ou actrices qui ont commencé leur carrière avant l'âge de 15 ans?

8. Quel autre nom donne-t-on à Hollywood?

RÉPONSES

1. Cinq films étaient dans la course du film de l'année à la soirée des prix Génie le 22 novembre dernier, dont trois avaient été présentés à Cinémental (Léolo, Being at home with Claude, et La Sarrasine). Un quatrième film francophone, Requiem pour un beau sans-coeur, figurait parmi les nominations, mais c'est le film Naked Lunch qui a remporté le titre du film de l'année.

Tony Nardi, qui interprétait un rôle principal dans La Sarrasine, a été reconnu comme le meilleur comédien, tandis que Richard Grégoire remportait un prix pour la trame sonore de Being at home with Claude (il a aussi composé la musique de la série télévisée Les Filles de Caleb). Léolo a remporté trois prix soient le meilleur scénario (par Jean-Claude Lauzon), le meilleur montage (par Michel Arcand) et les meilleurs costumes (par François Barbeau). Le film d'animation Strings/Cordes, présenté à Cinémental, a gagné dans sa catégorie.

2. Les prix Génie sont décernés depuis 1979. C'est l'Académie du cinéma et de la télévision du Canada qui décerne les prix pour reconnaître les plus grands talents canadiens en matière de cinéma.

3. Quand on parle d'une girafe en cinéma, il s'agit de perche mobile au bout de laquelle est placé le micro. Pour sa part, le clap (on l'appelle aussi la claquette) est le repère sonore pour le début et la fin d'une prise, accompagné d'une ardoise qui sert de repère pour l'image sur laquelle sont notés le titre du film et le numéro de la prise.

4. Les six premiers arts, sans ordre particulier, sont: l'architecture, la musique, la danse, la peinture, la sculpture (et gravure) et la photographie. On dit aussi que la télévision est le huitième art et la bande dessinée, le neuvième.

5. Léonard de Vinci (1452-1519) traça les dessins d'une lanterne à projections.

6. Le film le plus vu en salle est Autant en emporte le vent (Gone with the wind), un film créé par Victor Fleming en 1939, avec plus de 120 millions de spectateurs partout dans le monde.

7. La plus connue, Shirley Temple, a commencé à 3 ans. D'autres qui ont commencé jeunes: Nathalie Wood (5 ans), Mickey Rooney (6 ans), Geraldine Chaplin (8 ans), Elizabeth Taylor (10 ans), et Judy Garland (14 ans).

8. La ville de Hollywood est aussi appelée «la Mecque du cinéma». Elle a été fondée en 1887, puis annexée à Los Angeles en 1910. Sa population est passée de 4 000 en 1911 à 200 000 habitants en 1980. Depuis 1911, plus de 30 000 films y ont été tournés. On trouve à Hollywood le quartier des grandes vedettes, Beverly Hills, et le plus fameux boulevard du monde, Sunset Boulevard.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

RECETTES

La tradition du sablé

La saison des Fêtes est souvent synonyme de gâteries succulentes qu'on déguste qu'une fois par année. De nos jours, on savoure les sablés au riche goût de beurre tout au long de l'année mais ils gardent tout de même une place d'honneur parmi les plats traditionnels de l'époque de Noël.

Le sablé vient d'Écosse où il faisait partie des repas traditionnels de Noël et de la Saint-Sylvestre (qu'on appelle aussi la veille du jour de l'An). Le grand sablé rond vient de l'ancien "Yule Bannock", une galette d'avoine servie à Noël dont les bords étaient entaillés pour représenter les rayons du soleil.

Trois ingrédients de base, la farine, le beurre et le sucre, sont maniés ensemble pour donner au sablé cette douceur qui fond dans la bouche. Le sablé est riche et ferme tout en restant tendre. On l'appelle ainsi à cause de sa texture friable comme le sable.

Le sablé confectionné en Écosse connaît de nombreuses variantes dans la préparation de base, selon les régions. À Édimbourg, on le décore de zeste et d'amandes alors que dans l'Ayrshire, on l'enrichit de crème et d'oeufs. Dans les îles Shetland et Orkney, le sablé contient des graines de carvi et on l'appelle le Bonnet de la mariée (Bride's Bonn). Aujourd'hui, on savoure le sablé selon la recette traditionnelle ou encore relevé de chocolat, de noix de pacane, d'orange ou d'amande.

La farine de blé tout-usage est la farine qu'on utilise habituellement pour les sablés mais de nombreuses recettes utilisent un mélange de farine et de fécule de maïs. En ajoutant de la fécule de maïs, on obtient une texture plus légère et plus fine et une pâte moins friable qui se travaille mieux.

Le beurre donne au sablé son goût riche bien qu'on puisse réussir des recettes en utilisant de la margarine. Qu'on prenne du beurre ou de la margarine, il faut laisser ramollir juste assez pour pouvoir bien mêler et travailler la pâte avec des mains froides dans une cuisine fraîche et aérée. Si le corps gras est trop mou, il se défait et la pâte devient trop molle pour qu'on puisse la travailler. C'est peut-être pour cette raison que vos sablés sont croquants plutôt que fondants.

Le sucre est le troisième ingrédient qui entre dans la confection des sablés. En Europe, on utilise du sucre en poudre qui ressemble à notre sucre glace. Le sucre glace plus fin donne au sablé son fondant.

On peut présenter les sablés de nombreuses façons. On peut étendre la pâte malléable sur une plaque et la couper en bâtonnets, on peut l'abaisser et la découper à l'emporte-pièce ou encore lui donner une forme ronde à la main ou à l'aide d'un moule à sablé écossais. Une autre variante populaire est le sablé fouetté qui sonne un biscuit plus léger et moins friable. On tamise les ingrédients, on les fouette ensemble avec du beurre et on dépose la pâte à la cuillère sur une plaque à biscuits.

Les sablés font un délicieux goûter, ils sont agréables à regarder et peuvent même servir à décorer l'arbre de Noël. Il suffit d'abaisser la pâte à sablé et de découper des biscuits à l'aide d'emporte-pièce aux motifs de Noël.



Avant la cuisson, percez un petit trou dans le haut du biscuit par lequel vous pourrez plus tard enfiler une ficelle. Décorez les biscuits de sucre coloré, de bonbons, de cristaux et de décorations alimentaires. Personnalisez-les en écrivant les prénoms à l'aide de glace de couleur.

Sablés traditionnels

La simplicité et le goût délicieux font de cette recette un succès du temps des Fêtes!

1/2 tasse (125 mL) de fécule de maïs
1/2 tasse (125 mL) de sucre glace
1 tasse (250 mL) de farine tout usage
3/4 tasse (175 mL) de beurre, ramolli

Tamiser ensemble la fécule de maïs, le sucre glace et la farine. Avec une grande cuillère, bien incorporer le beurre. Travailler à la main jusqu'à l'obtention d'une pâte douce et lisse. Façonner en boules de 1 pouce (2,5 cm). Disposer sur une plaque à biscuits non graissée en laissant 1 1/2 pouce (4 cm) entre les boules; aplatir avec une fourchette légèrement enfarinée. Ou abaisser la pâte à 1/4 pouce (0,5 cm); découper à l'emporte-pièce. Décorer avec des cerises confites, des noix ou des cristaux de couleur, au goût. Faire cuire au four à 300°F (150°C) de 15 à 20 minutes, ou jusqu'à ce que les bords soient légèrement brunis. Sortir du four et laisser refroidir complètement sur une grille. Conserver dans un contenant hermé-tique. Donne environ 2 douzaines de biscuits.

Galette de sablé écossais

Préparer la pâte selon la recette ci-dessus. Abaisser ou façonner une galette de 7 ou 8 pouces (18 à 20 cm) de diamètre sur une plaque à biscuits non graissée. Faire 8 ou 12 entailles en forme de pointes de tarte avec un couteau bien aiguisé. Piquer le dessus et abaisser les bords à l'aide d'une fourchette. Faire cuire au four à 300°F (150°C) de 40 à 45 minutes, ou jusqu'à ce que les bords soient légèrement brunis. Donne une galette.

Variante: Sablé à l'orange ou au citron

Ajouter 1 c. à table (15 mL) de zeste d'orange ou de citron au mélange de farine. Suivre les instructions pour le sablé traditionnel.